

LE MONDE ILLUSTRÉ

# ALBUM UNIVERSEL

19<sup>e</sup> ANNÉE—No 46

MONTREAL, 14 MARS 1903

40 PAGES, 5c. le Numéro



LA TIARE DU JUBILÉ PONTIFICAL.—Photographiée spécialement pour "l'Album Universel."

Pour plus amples détails voir la page 1082

## ALBUM UNIVERSEL

Bureau de Rédaction : Batiment de "La Presse,"  
55 rue Saint-Jacques. Boîte du Bureau de Poste pour la  
correspondance, 758. Tiroir du Bureau de Poste pour les  
journaux, 2191.

## ABONNEMENTS :

UN AN, \$3.00 . . . . . 6 MOIS, \$1.50  
4 MOIS, \$1.00 . . . . . Payable d'avance

## LA TIARE DU JUBILÉ

Le vendredi, 20 février, aux fêtes du vingt-cinquième anniversaire de l'élection de Léon XIII, une cinquième tiare est allée se joindre aux autres dans le trésor pontifical.

Au Moyen-Age, il y en avait une douzaine qui disparurent lors du sac de Rome par le connétable de Bourdon, sauf la plus riche, celle de Jules II, qui valait plus de trois millions. Celle-ci était en gage pour les dépenses guerrières du pontife.

Elle fut couronnée bientôt par Grégoire XIII d'une des plus belles émeraudes du monde (440 carats) qui a son histoire.

Sous Pie VI, le trésor possédait 4 tiaras : celle de Jules II ; celle de Paul III, faite avec l'or et les pierres trouvées dans le mausolée de Marie, fille de Stilicon et femme d'Honorius ; celles de Clément VIII et d'Urbain VIII.

A l'envahissement des Etats pontificaux par les soldats de la République en 1798, tout disparut. La belle émeraude vint échouer au Muséum d'histoire naturelle comme spécimen de minéralogie.

Lorsque Napoléon, en 1805, offrit une tiare à Pie VII, il y fit employer une partie des bijoux retrouvés des anciennes tiaras, en particulier l'émeraude de Grégoire XIII. Cette tiare ne peut être portée qu'un très court espace de temps, car elle pèse 8 livres. On l'estime à \$46,000.

La seconde tiare est celle donnée à Pie IX, en 1855, par Isabelle d'Espagne. C'est un éblouissement de lumière avec ses 18,000 brillants. Elle vaut \$60,000.

Plus riche encore est celle que le diocèse de Paris offrit à Léon XIII en 1888 pour ses noces d'or sacerdotales.

La tiare portée ordinairement par le Souverain Pontife dans les cérémonies est plus légère et plus modeste : 146 pierres et 11 brillants, plus les 11 brillants de la croix. Elle fut faite pour la large tête de Pie IX, dans une forme beaucoup plus surbaissée que les autres. Sa valeur est de \$2,000.

La tiare du Jubilé actuel, dont nous donnons la gravure au frontispice même de notre numéro de ce jour, pourra rivaliser comme légèreté avec cette dernière. Elle pèse moins de deux livres. Son fond est d'argent broché de branches d'olivier, avec le trirègne en or serti de pierres. Entre la première et la seconde couronne, six médaillons : saint Pierre, Pie IX, Léon XIII, des anges, partout des cartouches avec inscriptions.

A la bande supérieure, sur la partie antérieure, un médaillon du Bon Pasteur, et sur l'arrière le monogramme du Rédempteur ou plutôt le sigle adopté au Jubilé de 1900 : une croix, avec l'inscription, "Jesus Christus Deus Homo", et autour, "Regnat, Imperat Ann. MDCCCC". Elle a coûté \$24,000.

Exécutée avec les fonds recueillis par un comité international, la tiare du Jubilé, oeuvre d'un orfèvre italien, M. Milani, a été présentée au Pape par le cardinal-vicaire Mgr Respighi, dans l'audience solennelle où furent admises les députations du monde entier, venant reconnaître la triple autorité, "doctrinale, sacramentelle et pastorale", symbolisée par la triple couronne.

## JEANNE D'ARC

A l'occasion du jubilé pontifical du Saint-Père, les évêques de France lui ont présenté une adresse dans laquelle ils lui expriment instamment le désir de voir bientôt sur les autels la vaillante "Fille de Dieu", Jeanne d'Arc.

Ils lui manifestent le voeu que, du moins, l'année jubilaire ne s'achève point sans que la cause ait fait le pas décisif si impatientement attendu.

Le Saint-Père a répondu, entre autres choses, que, bien que ce serait pour Son amour paternel une véritable satisfaction que d'accorder à la France catholique, comme une nouvelle marque de sa bienveillance, cette grâce tant désirée, il ne

pouvait pas toutefois le faire actuellement. Il déclare que, dans une affaire aussi grave, on doit religieusement observer les lois qui régissent la procédure de la Sacrée Congrégation des Rites.

Sa Sainteté finit par dire qu'Elle ne pouvait maintenant que demander à Dieu de faire aboutir cette cause au gré des désirs de la France.

## NOTRE PAGE DE MODES

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs les arrangements que nous venons de conclure pour notre page de modes.

La semaine prochaine, nous commencerons toute une série illustrée d'études intéressantes sur les costumes-tailleur pour dames, études qui seront sous le contrôle du professeur de coupe, J. R.



LE PROFESSEUR J. R. VIAU.  
(Photographie Laprés et Lavergne)

Viau, autrefois de New-York, et inventeur du système bien connu de coupe-tailleur à l'équerre qui porte son nom. Le professeur Viau a mis son magnifique établissement du No 1745 rue Sainte-Catherine à notre disposition, ainsi que quelques-uns de ses modèles. C'est dire que les photographies et les notes que nous publierons à notre page de modes seront d'un attrait exceptionnel.

## EN AVANT, LES JEUNES !

## DEUX MAGNIFIQUES SOIRÉES EN PERSPECTIVE

C'est avec plaisir que l'"Album Universel" donne son hospitalité aux deux correspondances suivantes :

L'Association Dramatique de Montréal, ayant obtenu un grand succès à ses soirées, veut continuer à l'avenir. Cette association donnera, lundi, le 16 mars, à la Salle Poiré, coin Ste Catherine et Montcalm, une grande soirée dramatique et musicale, et ils joueront pour la circonstance "Chantepie", drame en trois actes de Th. Botrel, sous la direction de M. Jos. Cadieux.

Les rôles seront interprétés par Jos. Cadieux, Chantepie ; Ad. St Onge, le Duc Guy de Plélan ; Amoury de Malestroît, Jos. Chalifoux ; Renot, A. Perrault ; Folet, Alf. Rochon ; Toussaint, Ed. St Onge ; Blaise, Henri Lafrenière ; ainsi que E. Payette, Hect. Lafrenière, A. Sauvalle, L. Langlois.

Le drame sera suivi par le "Homard" ou les

"Deux Plaideurs", farce judiciaire en un acte, de René Blain des Cormiers.

L'association n'épargnera rien pour que cette soirée soit un succès complet ; et, de plus, on pourra entendre les Frères Sauvalle dans leurs chansons de genre, et plusieurs autres entr'actes choisis.

L'association donnera cette soirée à l'occasion de l'anniversaire de sa fondation. Voilà un an qu'elle est fondée, sur des bases solides, avec des hommes d'élite.

Le comité se compose de MM. A. Guay, importateur de vins, de la rue Notre-Dame, président honoraire ; M. Jos. Chalifoux, président ; M. A. Robitaille, 1er vice-président ; M. Henri Lafrenière, 2ème vice-président ; M. Jos. Brazeau, sec.-trésorier ; M. R. LeBlanc, gérant ; M. J. Daoust, ass.-gérant ; M. A. Perrault, officier-ordonnateur ; M. Jos. Cadieux, directeur.

Nous espérons bien que le public se fera un plaisir d'encourager ces jeunes.

Nous sommes heureux d'annoncer qu'une représentation dramatique de premier ordre sera bientôt donnée à la salle de l'école Ste-Brigide, coin des rues Maisonneuve et Ste-Rose. Le profit de cette séance sera pour la salle d'amusements des jeunes gens de cette paroisse.

Les organisateurs de cette soirée, qui promet d'être des plus brillantes, sont : M. Henri Landry, président du "Cercle Dramatique des Variétés", et M. Xiste Narbonne, régisseur du "Cercle St Louis", qui se sont assurés le concours de plusieurs amateurs distingués, dont les noms figurent plus bas dans la distribution.

Chacun sera heureux d'apprendre que, pour la circonstance, on jouera un des plus beaux drames, entre jeunes gens, du répertoire français : LE SONNEUR DE ST PAUL. Le rôle-titre sera rempli par M. Henry E. Landry ; c'est le meilleur gage de succès que l'on puisse donner. Si l'on ajoute que le rôle de "vilain" (Lord Bedford) sera interprété par M. Xiste Narbonne, et que le reste de la distribution se compose comme suit, on peut se faire une idée de l'excellence de l'interprétation :

Albinus, M. Conrad J. Gauthier ; Lord Richmond, Nap. La Fortune ; Yorick, M. J. Hubert Tremblay ; Le Roi Charles II, Alex. Corbeil ; Ludlow, J. L. A. Bélisle ; Henri (10 ans), Jos. Napier ; Henri (15 ans plus tard), M. Armand Gariépy ; Lord Weston, M. Rosario Gratton ; Alfred, Elie Guertin ; Richard, M. Armand DeQuoy ; Samuel, M. Lucien Meunier, etc.

Grande figuration.

Les costumes seront de toute beauté et les décors des mieux appropriés.

Les entr'actes comprendront du chant, de la musique, de la déclamation, etc.

La mise-en-scène a été confiée à M. Conrad J. Gauthier, l'habile directeur et régisseur du "Cercle du Drapeau" ; inutile d'insister.

Nous ferons connaître la date de cette soirée dans un prochain numéro. Les prix populaires seront de 15 cents pour admission et 25 pour les sièges réservés. Comme cette soirée est donnée au profit d'une bonne oeuvre, et que, de plus, on est sûr de s'amuser à souhait, il est à espérer que chacun se fera un devoir d'assister à cette représentation ; on pourra donc, pour une modique somme, s'amuser on ne peut mieux, tout en participant à une oeuvre qui, certainement, mérite l'encouragement du public.

Tous les amateurs qui prennent part à cette soirée se sont formés en association dramatique qui aura nom : "Cercle Sainte-Brigide".

## RONDEAU

A mon amie V..

REVIENS ! REVIENS ! car je me sens souffrir,  
Car loin de toi je deviendrais martyr !  
Je t'aime, hélas ! je t'aime, jeune fille,  
Et dans mon coeur c'est ton feu qui pétillait  
Et que me fait t'envier à loisir ;  
Mais maintenant, sans trêve ni plaisir,  
Je dis sans cesse étouffant un soupir :  
Toi que je sais toute bonne et gentille,  
REVIENS ! REVIENS !  
Heureux celui qui pourra te cueillir !  
Rose d'amour, garde moi souvenir...  
Peut-être, un jour, tous deux sous la charmille,  
Fixerons-nous l'étoile qui scintille...  
Mais, près de moi, sur l'aile du zéphyr,  
REVIENS ! REVIENS !

G. R.

Petite Revue Illustrée

PAR LE REVEUR

Si une seule hirondelle ne fait pas le printemps, peut-être bien en est-il autrement de tout un vol de chapeaux de femmes, de ces chapeaux d'été aux rubans flottants comme des plumes d'oiseaux de paradis. On ne voit que de ça, depuis quelques jours, dans les vitrines de nos établissements de modistes. Salut à ces oiseaux précurseurs de la belle saison ! Le terme d'oiseaux les qualifie d'autant mieux qu'ils portent cette année plus de plumes que l'an passé.

\*\*\*  
Pour l'astronomie, le printemps ne commence tout de même qu'à l'instant où le soleil arrive au point d'intersection de l'écliptique et de l'équateur. En d'autres termes, il ne commence qu'à l'instant où le soleil entre dans le signe du Bélier (20 mars) et finit à l'instant où il sort de celui des Gémeaux (21 juin). Pour le commerce, il commence avec les premiers dégels, qui mettent du fumier sur les rues, de l'eau sur les trottoirs, des parapluies aux mains des piétons, des préparatifs de déménagement dans les ménages ouvriers. Pour la poésie — du moins au Canada — il commence avec la sensation d'effluves atmosphériques venus on ne sait d'où, et plus doux encore à l'esprit qu'à la peau ; il commence avec la réapparition des orgues de Barbarie venues d'Italie et avec les amours des moineaux venus d'Angleterre. Astronomiquement, non, mais commercialement et poétiquement parlant, nous sommes en plein printemps.

\*\*\*  
Que faire en un gîte à moins que l'on ne songe, surtout s'il y fait assez froid pour se croire en hiver. Je songe à l'intérêt que pourraient offrir, sous le rapport historique ou scientifique, ces signes précurseurs du printemps dont on ne voit généralement que le côté commercial ou poétique.

Il fut un temps où les femmes pas plus que les hommes ne portaient de chapeaux. Les Grecques et les Romaines, par exemple, ne connurent comme coiffure que le voile, conservé par les femmes turques. L'origine première du chapeau est le capuchon qui accompagnait la chape ; c'était une simple calotte de velours, de drap ou de feutre, qui s'attachait sous le menton par deux cordons. Cela s'appelait un chapel. Le passage suivant d'un compte de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle montre quel luxe on y déployait déjà :

"Baillez à Kathelot, la chapelière, pour un chapel de bièvre (castor), fourré d'armines, couvert dessus d'un rosier dont la tige estoit groupée d'or de Chippre, de grosses perles de compte et de grenats, et les roses faites et ouvrées de grosses perles ; et par les costés avait deux grandes quin-

feuilles d'or soudé, semées de grosses perles, de grenats, de pierres esmaillées, et par dessus le chapel, en haut avait un dauphin fait d'or, tournant à vis sur un tuyau d'argent ; lequel chapel, garni de boutons, de perles rondètes et menues, et orfroirées de bisète d'or, de pîtes et de grosses perles monsieur le Dauphin commanda à l'argentier."

En 1784, la mode des chapeaux de paille étant venue d'Italie, les femmes de l'aristocratie en France voulurent en porter, et le bonnet fut abandonné aux femmes du peuple. Mais que de formes diverses, que d'ornements variés, souvent bizarres, sur les nouveaux chapeaux ! La mode en changea dix-sept fois dans l'espace de deux ans.

Aux chapeaux de paille succédèrent, peu de temps avant la Révolution, les petits chapeaux de soie ornés de plumes et de fleurs, et coquettement inclinés sur le côté de la tête, dit l'historien des "Modes et des Parures" ; mais cette forme décente et modeste ne pouvait pas être de longue durée, et les femmes, toujours avides de nouveautés, s'avisèrent de porter des chapeaux dont les dimensions et les ornements étaient d'un goût plus que douteux. C'est alors qu'on vit apparaître le chapeau "à la Belle Poule", coiffure gigantesque représentant un vaisseau avec tous ses agrès et apparaux, voire ses canons en batterie.

Le Directoire renchérit encore sur les excentricités des chapeaux du règne de Louis XVI.

Sous l'Empire, sous la Restauration, sous Louis-



ne sept à huit cents personnes dévorées annuellement.

\*\*\*  
On ne doit pas ignorer que c'est le colonel Rhodes qui a introduit les moineaux au Canada, voilà une trentaine d'années ; ces moineaux pillards, paillards, criards, violents, querelleurs, insolents, gourmands, voleurs, polissons, qui vous narquent et vous insultent en leur langage de pierrots.

Le moineau est le type d'un grand genre de la famille des passereaux. Les oiseaux que l'on recueille sous ce nom sont maintenant répandus sur tous les continents et forment des associations nombreuses qui exploitent en troupe les lieux qu'ils habitent. Ils s'attachent à l'homme et le suivent jusqu'au milieu de ses villes, non certes par affection pour lui, mais parce qu'ils savent qu'ils trouveront dans ses champs, dans ses jardins et dans les rues qu'il habite, une abondante et facile nourriture.

Pendant un grand nombre d'années, on a cherché à élucider la difficile question relative au rôle de nos moineaux dans l'agriculture. Les observations ont été nombreuses, les discussions interminables, et les statistiques ont accumulé bien des chiffres, sans qu'une solution précise ait été obtenue. Si, d'une part, les accusateurs des moineaux prouvaient que ceux-ci dévoraient les minots de blé par centaines et par milliers, les défenseurs, d'un autre côté, faisaient le compte des chenilles au moyen desquelles chaque couple de moineaux nourrit ses nombreuses couvées, et ne portaient pas à moins de centaines de mille le chiffre des insectes ainsi détruits chaque année. De cette discussion, comme de beaucoup d'autres, il résulte qu'il faut se prémunir contre les partis-pris et les conclusions extrêmes, et qu'il s'agit simplement ici de conserver un juste équilibre entre une multiplication exagérée de ces oiseaux et une extinction totale ou approximative, par la raison, que ces deux mesures seraient également préjudiciables à l'agriculture.

Ce qu'il faut reconnaître, c'est que les moineaux ne rachètent leurs défauts, très nombreux, par aucune qualité réellement agréable. Leur plumage est terne, leur voix sèche et aiguë, et, dans ce dernier cas, étourdissante, surtout quand ils piaillent de concert.

Les moineaux s'accouplent de bonne heure et sont très féconds. Ils font au moins deux ou trois pontes par an, chacune de cinq à sept oeufs.

LE REVEUR.

Songe, Mensonge.

\*\*\*

Il n'y a de neuf que ce qui est oublié.

\*\*\*

Il n'y a dans le monde que des commencements.



Philippe, les chapeaux de femme ne furent guère qu'un prétexte à combiner le velours, la soie, les fleurs, les rubans et les dentelles.

De nos jours, le goût est plutôt, comme ornements de chapeaux, aux fruits et aux plumes.

\*\*\*

L'invention du parapluie comme celle du parasol se perd dans la nuit des temps ; on l'attribue diversément aux Chinois, aux Assyriens et aux Egyptiens. Ce complément de la toilette printanière n'est connu en Occident que depuis 300 ans.

Le parapluie, quand il est d'une certaine grosseur, est le symbole de la vie tranquille et paisible. C'est l'instrument de l'homme rangé, soigneux ; du bourgeois, de M. Prud'homme. Quand on veut représenter le type du calme, de la médiocrité et de la bonhomie, il suffit de peindre un homme portant sous son bras un parapluie bien solide, bien solennel, un riflard bien conditionné.

Élegant de forme, le parapluie peut être considéré, dans certains milieux, comme engin de séduction. De couleur blanche, il est une arme défensive des plus efficaces... contre les tigres. Il suffit de l'ouvrir et de le fermer brusquement sous le nez du fauve pour mettre en déroute le tigre le plus hardi. C'est du moins ce que racontent les voyageurs qui ont parcouru la province de Singapore, dans l'Inde, province où il y a autant de tigres que d'habitants, et où l'on compte en moyen-



LETTRE D'EUROPE

Du correspondant spécial de "l'Album Universel," M. Léon Zor

Paris, 20 février, 1903.

La princesse Louise de Saxe, dont le roman amoureux avec le jeune précepteur André Giron défrayait depuis plusieurs semaines la chronique des journaux des deux mondes, vient d'être cruellement rappelée à ses devoirs maternels par la maladie du second de ses fils, le prince Frédéric-Christian, qui a eu neuf ans au mois de décembre dernier.

Cet enfant, atteint de la fièvre typhoïde, ne cessait d'appeler sa mère à travers son délire. Les autres enfants, pleurant, demandaient à leur père, le prince royal,

pourquoi leur mère ne revenait pas soigner leur petit frère.

La princesse Louise a aussitôt télégraphié à la Cour de Dresde son voeu ardent d'aller passer quelques heures au chevet de son enfant, s'engageant à quitter Dresde aussitôt après cette visite ; et, de son côté, M. Giron, afin de ne pas être un obstacle aux relations de la princesse et de ses enfants, s'écartait et partait pour Bruxelles. Mais, néanmoins, par ordre du roi de Saxe, un refus formel a été opposé à la demande de la princesse Louise. Et cette mère angoissée, ébranlée par tant de secousses morales et physiques, en a été réduite à se retirer dans un asile médical de Suisse, pour y attendre le jour, prochain, dit-on, où elle donnera naissance à un sixième enfant.

\* \* \*

**LE REFUS DE L'IMPOT.** — L'enlèvement, par autorité de justice, des objets saisis chez M. Edouard Drumont. — M. Edouard Drumont, suivant l'engagement qu'il en avait pris avec M. François Coppée et quelques autres de ses amis, et pour mettre lui-même en pratique le conseil qu'il avait donné à tous ses fidèles de "retarder



jusqu'aux extrêmes délais le paiement des contributions directes en guise de protestation contre les actes du gouvernement", M. Edouard Drumont avait laissé saisir, ces jours derniers, une partie de son mobilier. Vendredi, l'huissier est revenu chez lui, 3 bis, passage Landrieu, quartier du Gros-Caillou, avec une voiture de déménagement et deux facteurs de l'Hôtel des Ventes, afin de prendre livraison des objets saisis. Les déménageurs s'étaient déjà emparés de deux fauteuils et ils les transportaient dans la rue, lorsque M. Drumont, estimant sa protestation accomplie, les arrêta et versa entre les mains de l'huissier le montant de ses contributions.



**L'ENTREE DE S. M. CARNAVAL XXXI DANS SA BONNE VILLE DE NICE.** — La ville de Nice est actuellement en pleines réjouissances des jours gras, et S. M. Carnaval XXXI vient de faire son entrée dans la jolie cité, accompagné, comme on voit, d'un cortège aussi grotesque que joyeux.

\* \* \*

Le lieutenant Véron, du 16<sup>e</sup> d'artillerie, ayant protesté, en termes irrespectueux pour le président du Conseil, contre le dépôt, sur les tables du Cercle militaire, d'un imprimé de la ligue des "Amis de la Paix", fut blâmé par le capitaine Triboulet, gérant du Cercle, qui fut à son tour réprimandé par le chef d'état-major du 13<sup>e</sup> corps.



Général Tournier, ex-commandant du 13<sup>e</sup> corps d'armée. Mis en disponibilité.

Le général Tournier, commandant en chef, approuva cette décision. Mais le ministre de la Guerre, saisi de l'incident, fit connaître que le lieutenant Véron, seul, devait être blâmé. Le général Tournier, ainsi désapprouvé indirectement, demanda alors à être relevé de son commandement. Le ministre de la Guerre lui désigna le commandement de la 36<sup>e</sup> division à Bayonne, et, sur le refus du général Tournier d'accepter cette rétrogradation, le mit en disponibilité.

Né à Bourges en 1841, le général Tournier sort de Saint-Cyr et a fait sa carrière dans l'infanterie. Il fut chef de la maison militaire et du secrétariat de la présidence de la République sous M. Félix Faure. Divisionnaire en 1897, il avait été appelé, en décembre 1900, au commandement du 13<sup>e</sup> corps d'armée.

Son successeur à Clermont-Ferrand, le général Girarde, né en 1842, a débuté, avant d'aller à Saint-Cyr, comme chef de cabinet du préfet de la Haute-Marne. Il était capitaine à Froeschwiller. Puis il a suivi les cours de l'Ecole supérieure de guerre. Il était passé depuis au commandement de la 36<sup>e</sup> division à Bayonne.

\* \* \*



UN ALAMBIC EN TOURNEE EN FRANCE.



LES BRIMADES EN ANGLETERRE.

\* \* \*

Les rois s'en vont... en Polynésie tout comme dans la vieille Europe.

La reine des îles de Cook a vu son royaume annexé par la Nouvelle-Zélande en 1900. Les îles Hawaï, après avoir renversé la dynastie des Kamèhamèha, sont devenues d'abord république et maintenant territoire américain. L'Allemagne et les Etats-Unis se sont partagé les Samoa, où régnait Malietoa. Il ne reste plus qu'un seul souverain polynésien indépendant : celui des îles "Tonga" ou archipel "des Amis" ; encore, est-ce une indépendance relative puisque, depuis 1900, l'Angleterre a proclamé son protectorat sur l'archipel.

Ce royaume a été gouverné de 1835 à 1893, par Georges Ier, arrière-grand-père du monarque actuel. Un ministre, célèbre dans toute l'Océanie, le fameux Shirley Baker, en a eue, des années, le véritable roi. Il avait imaginé de doter le pays d'une constitution. Il y a donc, à Tonga, des ministres, des députés pas payés, mais nourris par l'Etat, des sénateurs dans le même cas, mais il y a rarement des crises ministérielles. Le moyen en effet de renverser sur un vote de confiance le président du Conseil qui vous nourrit et même vous nomme !

Quant aux fonctionnaires, leurs appointements représentent les quatre-cinquièmes du budget des dépenses ; le reste sert aux travaux publics et à toutes les dépenses de l'Etat.

Il va sans dire que jamais une pierre n'est mise sur les routes. Bref, c'est une assez bonne parodie, aux Antipodes, des gouvernements parlementaires.

Quelques photographies sur ce curieux et dernier échantillon de monarchie océanienne en fixeront le souvenir avant qu'il disparaisse.



Georges III, roi des îles Tonga.

ce qui pourrait bien ne guère tarder.

Voici d'abord le roi, à l'embouppoint remarquable. Les naturels du pays sont généralement bien faits ; leurs formes sont musculaires et les traits de leur visage sont réguliers. Mais, à leurs yeux, une forte corpulence ajoute à la dignité naturelle d'un chef. La plupart ont le teint cuivré ; quelques-uns cependant sont très noirs et ont même les cheveux frisés, ce qu'il faut attribuer sans doute au mélange de ces insulaires avec ceux des îles Fidji, avec lesquels ils vivent en parfaite intelligence.



Officiers de la garde royale.

# M. MAURICE PERREAULT, M.P.P.

L'HOMME DU JOUR DANS LE MONDE POLITIQUE

Les journaux quotidiens de mercredi annonçaient que, dans le caucus libéral convoqué pour ce jour-là, M. Maurice Perreault entendait se faire l'interprète des véritables sentiments du parti à l'égard du premier ministre provincial. Il ne nous appartenait pas, à l'"Album Universel", de rechercher la cause non plus que les résultats d'une pareille disposition d'esprit chez le député de Chambly; nous nous contentons, dans notre rôle d'analyste, de noter le fait pour ce qu'il contribue à mettre en lumière dans le domaine politique la haute personnalité qu'est déjà M. Perreault dans le monde des arts et plus particulièrement de l'architecture.

Le député de Chambly n'a pas attendu le caucus du parti libéral pour appeler sur lui l'attention de la législature; dès le premier jour de la session il a déposé sur le bureau de la Chambre toute une botte d'avis de motion pour la production de documents des plus intéressants. En voici la liste:

"Copie de tous arrêtés en Conseil, correspondance et documents relatifs à tout arrangement avec la cité de Montréal pour ce qui concerne les amendes payées à la Cour des Records.

"Copie de tous arrêtés en Conseil, correspondance et documents, depuis 1888, relatifs à toute remise d'amendes, aux greffiers ou secrétaires-trésoriers, pour n'avoir pas fait de rapport annuel suivant article 1152.

"Copie du jugement du comité judiciaire du Conseil Privé en Angleterre, sur l'appel touchant l'arbitrage entre la Puissance du Canada, la province d'Ontario et la province de Québec, en vertu de l'acte 54 Vict., chap. 4.

"Une liste des greffiers ou secrétaires-trésoriers qui n'ont pas fait rapport annuel depuis 1888, suivant article 1152 des Statuts Refondus de la province de Québec; aussi des amendes recouvrées de ce chef par le Département du Revenu.

"Copie d'une liste des corporations commerciales sujettes à la taxe directe, en vertu de la loi 59 Vict., chap. 15, et de la loi 63 Vict., chap. 13, indiquant: 1o le montant de la taxe que chaque corporation commerciale est tenue de payer annuellement, avec la base de calcul de cette taxe; 2o les corporations commerciales qui ont payé jusqu'au 30 juin 1902; 3o les corporations commerciales arriérées au 30 juin 1902 et le montant de ces arrérages.

"Copie de tous arrêtés en Conseil, correspondance, etc., depuis le 11 mai 1897, relatifs à la réduction des obligations de la province, soit pour la dette consolidée, soit pour la dette flottante; 2o copie de tous arrêtés en Conseil, correspondance, etc., relatifs à tout contrat, convention ou arrangement passé avec la Banque de Montréal, depuis 1896, pour ce qui concerne el placement, le rachat

ou l'amortissement des obligations de la province, tant pour la dette consolidée que pour la dette flottante; 3o copie de tous arrêtés en Conseil, correspondance, etc., depuis le 21 décembre 1895, relatifs à toute réduction accordée à aucune corporation commerciale, sur le montant de la taxe directe due par elle, en vertu de la loi 59 Vict., chap. 15, et de la loi 63 Vict., chap. 13, ainsi qu'à toute remise d'amende pour infraction à l'article 1148 des Statuts Refondus; 4o copie de tous arrêtés en Conseil, correspondance, etc., depuis le 21 décem-

le correspondant particulier de "La Presse", dans sa lettre parlementaire du 27 février, ce député a vraiment beaucoup de mérite, car il ne s'est pas borné à la demande de production des documents précités: à la première occasion il interpellera le ministre sur les questions suivantes:

"Le gouvernement a-t-il l'intention de se conformer à la résolution de l'Assemblée Législative, adoptée le 11 décembre 1895, en autant qu'elle s'applique à la distribution des comptes publics, avant la réunion de la Législature?"

"L'hon. premier ministre, en réponse à une délégation au sujet du Trans-Canada, a-t-il déclaré, le 6 décembre dernier, qu'il avait refusé une offre de \$1.50 l'acre pour 25,000,000 d'acres dans le Nord de la province, et qu'il aurait pu avec ce montant payer toute notre dette, qui s'élève à \$35,000,000?"

"Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter, pendant la présente session, un projet d'arrangement avec la cité de Montréal, à propos de réclamations en rapport avec les amendes payées à la Cour des Records?"

"Le gouvernement a-t-il l'intention d'exiger le paiement de la balance, capital et intérêts dus par la Compagnie du chemin de fer du Nord ou ses successeurs, depuis l'expiration du contrat de vente de la section Est du chemin de fer Québec, Montréal, et Occidental, et ce, sans avis?"

"Le gouvernement a-t-il l'intention d'exiger le paiement de la balance, capital et intérêts dus par la Compagnie du Pacifique Canadien, depuis l'expiration du contrat de vente de la section Ouest du chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, et a-t-il donné l'avis requis de telle intention?"

Monsieur Perreault occupe, on le sait, dans l'architecture une position prépondérante qui lui a valu récemment, entre autres distinctions, d'être appelé, par le gouvernement fédéral, à résoudre comme expert le problème du bassin de carénage à la Longue-Pointe. C'est également cette position prépondérante qui le désigne depuis plusieurs mois comme futur sous-ministre du département des Travaux Publics à Ottawa. Pour flatteuses que soient ces distinctions, elles ne sont pas, nous osons le dire, à la hauteur des légitimes ambitions que devrait avoir le député de Chambly, non plus que des services que le pays est en droit d'attendre de lui.

Dans le remaniement ministériel qu'on nous fait pressentir à Québec, Monsieur Perreault devrait être choisi comme ministre des Travaux Publics.

L'ANNALISTE.

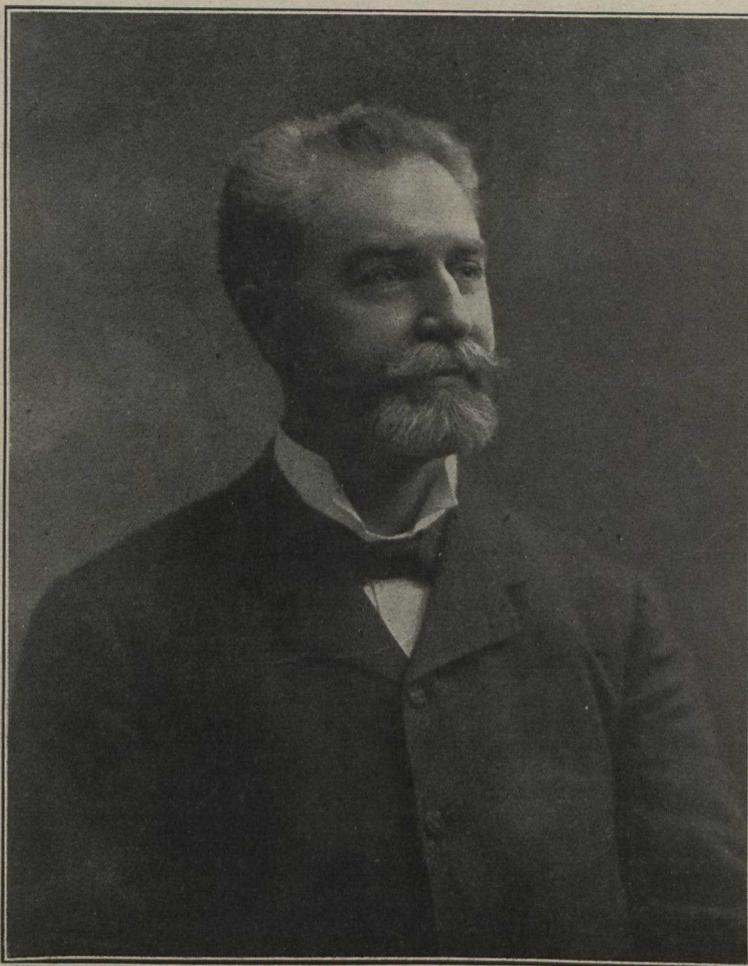
L'enfant le plus choyé est toujours le plus sot.

\* \* \*

Qui court après l'esprit attrape la sottise.

\* \* \*

Bon marché: Achat d'une mauvaise marchandise dont on n'a que faire, parce qu'elle coûte moins cher qu'une dont on a besoin.



M. MAURICE PERREAULT, M.P.P.

bre 1895 jusqu'au 30 juin 1902, relatifs à la collection des arrérages dus par aucune corporation commerciale, en vertu des lois 59 Vict., chap. 15 et 63 Vict., chap. 15; 5o copie de tous arrêtés en Conseil, correspondance, etc., depuis la réponse No 37 à l'adresse de l'Assemblée Législative, en date du 11 novembre 1895, et relatifs à la prolongation du délai ou au changement dans le taux de l'intérêt sur le montant de 7,000,000 de piastres dû par la Compagnie du Pacifique Canadien; 6o copie de toute correspondance échangée par le gouvernement ou l'un de ses ministres avec Sir J. G. Bourinot, au sujet d'une opinion sur la délimitation des pouvoirs de l'Exécutif, en dehors de l'autorisation de la Législature."

Si l'on en juge par la quantité et l'importance des questions soumises par M. Perreault, observait

# AU TEMPLE DE LA MECQUE

(Pour l'ALBUM UNIVERSEL)

UNE VISITE AU CÉLÈBRE LIEU DE PÈLERINAGE

Le Temple de la Mecque est appelé Masjad al Alharam, c'est-à-dire, le Temple sacré ou inviolable ; il est situé au milieu de cette ville.

Ce qui fait dans ce lieu le principal objet de la vénération des Mahométans, et qui rend tout l'édifice sacré, est un bâtiment carré de pierre appelé la Caaba, nom qui, suivant l'idée de quelques personnes, vient de la hauteur de l'édifice, qui surpasse celle des autres édifices de la Mecque ; mais il est plus probable que ce nom lui a été donné à cause de sa forme quadrangulaire. Il porte encore le nom de eit-allah, c'est-à-dire la Maison de Dieu, étant particulièrement consacré à son culte.

La longueur de la Caaba du nord au sud est de 6 pieds ; sa largeur de l'Orient à l'Occident, de 34, et sa hauteur, de 40.

La porte qui est au côté oriental est élevée de 6 pieds sur le terrain, et son seuil inférieur est de niveau avec le plancher du Temple.

À l'angle de plus près de cette porte est la Pierre noire. Au côté du nord de ce Temple est la Pierre blanche. On dit que c'est le sépulchre d'Ismaël : Elle reçoit la pluie qui tombe du haut de la Caaba, par une gargouille qui était autrefois de bois, mis qui, à présent, est d'or ; autour de la Pierre est un enclos en demi-cercle, qui a 75 pieds de tour.

La Caaba a un double toit soutenu en dedans par trois piliers octogonaux de bois d'aloès, entre lesquels on a suspendu à une barre de fer quelques lampes d'argent.

L'extérieur de la Caaba est couvert d'un riche damas noir, orné d'une bande brodée en or, que l'on change toutes les années ; il était autrefois envoyé par les Califes, ensuite par les Soudans d'Égypte, et aujourd'hui, ce sont les Sultans Turcs qui le fournissent.

À une petite distance de la Caaba, vers l'Orient, est la station, ou place d'Abraham, où se trouve une autre pierre, fort respectée par les Mahométans : j'en dirai quelque chose tout à l'heure.

La Caaba est entourée à quelque distance par une enceinte circulaire de piliers joints ensemble au bas, par une balustrade, et dans le haut, par des barres d'argent ; mais cette enceinte ne fait pas le tour entier de la Caaba.

Au-dehors sont trois bâtiments, situés l'un au midi, l'autre au nord, et l'autre à l'occident du Temple. Ce sont autant d'Oratoires où trois des sectes orthodoxes s'assemblent pour faire leurs dévotions ; (la quatrième, celle de Al Shafei, se sert de la station d'Abraham pour le même usage), et au côté du sud-est se trouvent l'édifice qui couvre le puits de Lemzem, le bâtiment pour le trésor, et le dôme de Al Abbas.

Autour de ces édifices est un espace considérable terminé par un portique magnifique ou colonnade carrée, semblable à celle de la Bourse royale de Londres, mais beaucoup plus vaste et couverte de petits dômes. Sur les quatre coins s'élevaient autant de Minarets ou Clochers, avec un double rang de galeries, ornés d'aiguilles et de croissans dorés, comme sont ceux des dômes qui couvrent le portique et les autres bâtiments. Entre les piliers, tant de la grande que de la petite enceinte, sont suspendues un grand nombre de lampes qu'on allume à l'entrée de la nuit.

Omar, second Calife, jeta les premiers fondements de l'enclos extérieur. D'abord, ce n'était qu'un petit mur, pour empêcher que la Cour de la Caaba, qui était auparavant ouverte, ne fût embarrassée par des bâtiments particuliers ; mais plusieurs grands hommes, successeurs de ce prince, ont porté, par leurs libéralités, la construction de cette enceinte au point de magnificence où elle est à présent.

Voilà proprement tout ce qui est compris sous le nom de Temple ; mais tout le territoire de la Mecque étant Haram, ou sacré, il y a encore une troisième enceinte marquée par des tours placées de distance en distance, dont les unes sont éloignées de la ville de cinq milles, d'autres de sept, et d'autres de dix.

Il n'est pas permis d'attaquer un ennemi dans cet espace de terrain, d'y chasser de quelque manière que ce soit, ou même de couper une branche

d'arbre ; et c'est la véritable raison qui fait regarder les pigeons de la Mecque comme sacrés, et non parce qu'on les croit de la race de ce pigeon imaginaire que Mahomet fit passer pour le St Esprit.

Le Temple de la Mecque était un lieu destiné au culte public ; il était en grande vénération parmi les Arabes depuis très longtemps, plusieurs siècles avant Mahomet. Les Mahométans sont persuadés que la Caaba est presque aussi ancienne que le Monde, quoique sans doute elle ait été destinée dès le commencement à un culte idolâtre. Ils disent qu'Adam ayant été chassé du Paradis, demanda à Dieu qu'il lui permit d'élever un bâtiment pareil à celui qu'il avait vu dans l'Éden, et qui s'appelait Beit al Mamur, ou la Maison fréquentée, et Al Dorab, vers lequel il pût adresser ses prières et dont il pût faire le tour, comme les anges faisaient le tour de cet édifice céleste.

Sur quoi Dieu fit descendre une représentation de cette maison sur des rideaux de lumière, et la plaça à la Mecque perpendiculairement sous son original, ordonnant à Adam de se tourner vers elle quand il prierait, et d'en faire le tour par dévotion.

Après la mort d'Adam, son fils, Geth, bâtit une maison de la même figure, de pierre et de glaise, et cette maison ayant été détruite par le Déluge, elle fut rebâtie ensuite par Abraham et par Ismaël, d'après un ordre de Dieu, dans le même endroit où était la première, et suivant le même modèle, étant dirigés dans cet ouvrage par révélation.

Cet édifice ayant été déjà réparé plusieurs fois, les Koreish la rebâtirent peu d'années après la naissance de Mahomet, et sur les anciens fondements. Add'Alah Ebn Zobeir, Calife de la Mecque, y fit des réparations, et enfin, Yulof, surnommé al Hejaj, le rebâtit une seconde fois, la 74ème année de l'Hégire, et lui donna la forme qu'il a aujourd'hui.

Cependant, quelle que soit l'antiquité et la sainteté de ce temple, il y a une Prophétie, qu'on tient de Mahomet par tradition, qui porte que, dans les derniers temps, les Ethiopiens viendront, qu'ils démoliront ce temple entièrement, après quoi il ne sera jamais rebâti.

\* \* \*

LA PIERRE NOIRE. — Cette Pierre, enchassée dans de l'argent, et placée à l'angle du sud-est de la Caaba, à 3 ou 4 pieds au-dessus du sol. Les Mahométans vénèrent extrêmement cette Pierre, et les Pèlerins la baisent avec une grande dévotion. Ils l'appellent la main droite de Dieu sur la Terre.

On dit que c'est une des pierres précieuses au Paradis, qu'elle tomba du ciel en terre avec Adam ; qu'elle en fut retirée, ou du moins préservée pendant le Déluge, et que l'Ange Gabriel la rapporta à Abraham lorsqu'il bâtissait la Caaba. Elle était au commencement plus blanche que le lit ; mais elle a été noircie longtemps après par l'attouchement d'une femme de mauvaise vie, ou, comme d'autres le prétendent, par les péchés du genre humain, ou plutôt par les baisers et l'attouchement de tant de personnes ; la surface seulement étant noire, et l'intérieur ayant conservé sa blancheur naturelle. Cette Pierre a, dit-on, la propriété de nager sur l'eau.

PIERRE D'ABRAHAM. — Cette pierre est placée à la station d'Abraham. Elle porte l'empreinte des pieds de ce Patriarche qui se tenait sur elle pendant qu'il bâtissait la Caaba, cette pierre lui servant d'échafaud, s'élevant et s'abaissant d'elle-même dans l'occasion.

Une autre tradition porte que c'était la pierre sur laquelle il se tenait, pendant que la femme de son fils, Ismaël, à qui il faisait une visite, lui lavait la tête : cette pierre est présentement enfermée dans un coffre de fer.

Les pèlerins voient l'eau du puits de Zemzem dans cette pierre, et sont obligés, par l'Alcoran, de faire leurs prières auprès d'elle.

PUITS DE ZEMZEM. — Ce puits, situé à l'orient de la Caaba, est couvert d'un petit bâtiment et d'un dôme. Les Mahométans sont persuadés que

c'est la Source qui parut pour étancher la soif d'Ismaël, lorsque sa mère Ayur errait avec lui dans le désert. Quelques-uns s'imaginent qu'il doit son nom à la manière dont Agur appela son fils lorsqu'elle découvrit ce puits : Zemzem, en langue égyptienne, signifiant arrête, arrête.

L'eau de ce Puits est regardée comme sacrée : elle est en grande vénération chez les Turcs, les Arabes et chez tous les Mahométans. Les pèlerins la boivent avec une dévotion particulière, et l'on en envoie dans des bouteilles comme une chose extrêmement rare, dans la plupart des pays où règne l'Alcoran.

Abd'Allah, que sa mémoire extraordinaire fit surnommer Al Hafedh (qui retient tout), et qui avait retenu particulièrement les Traditions de Mahomet, assura qu'il avait acquis cette faculté en buvant à longs traits des eaux Zemzem ; et je la crois aussi efficace pour la mémoire que l'étaient les eaux de l'Hélicon pour inspirer un Poète.

C'est à ce Temple que tout Mahométan doit venir en pèlerinage au moins une fois en sa vie, si sa santé et ses facultés le lui permettent. Les femmes mêmes ne peuvent se dispenser de remplir ce devoir.

L'entrée du Temple de la Mecque est interdite sous peine de mort à quiconque n'est point Croquant en Dieu et en Mahomet son Prophète.

La profession de foi mahométane est toute renfermée dans ce proverbe :

La ilha illa allha Mehemed rasoul allha !

ce qui signifie : Dieu seul est Dieu et Mahomet est son Prophète !

AUGUSTE CHARBONNIER.

## L'INVOCATION SENTIMENTALE

Seigneur, prenez pitié du pauvre malheureux  
A qui quelque voix soeur n'a jamais dit : "Je  
[t'aime",  
Et qui vit tristement son sort toujours le même,  
Si désert, si navrant, si gris, si douloureux.

Car un coeur sans amour est un oiseau sans aile,  
Un enfant sans sourire, un printemps sans lilas ;  
Pitié donc, Bon Jésus, pour celui qui n'a pas  
Une compagne qui le console et l'appelle.

Oh ! le silence qui pèse sur celui  
Qui n'entendit jamais une folle parole  
— Comme vers les blés blonds, une abeille qui vole,  
— Bruisser doucement en accourant à lui !

Aux instants incertains, aux heures misérables,  
Oh ! le vide infini de celui qui n'a pas,  
Pour se bercer, un nom à chanter tout bas !  
C'est l'enfant sans jouets qui ne sait pas de fables.

Et rien n'est beau, ni vrai, pour qui n'est pas aimé.  
Comment rêver devant un ciel clair d'un bleu pâle,  
Si dans des yeux chéris, un soir de pastorale,  
Au fond d'un bleu pareil on ne s'est abîmé.

Comment goûter le charme âpre de la souffrance,  
Si pour un rêve rose, en noir soudain teinté,  
Le front dans les deux mains, on n'a pas sangloté  
Avec de grands mots fous de doute et d'innocence  
[ce !...

Il est si doux parfois de se laisser pleurer,  
D'enfoncer sa douleur au fond des nuits sans lune,  
De mêler un cher nom à des cris de rancune  
Et de maudire alors qu'on ne peut qu'adorer.

Mais le mauvais frisson qui rentre, aux jours d'automne,  
Dans le coeur que l'hiver va trouver délaissé,  
Le pauvre coeur, que rien de doux n'a caressé...  
...Triste route oubliée où ne passe personne.

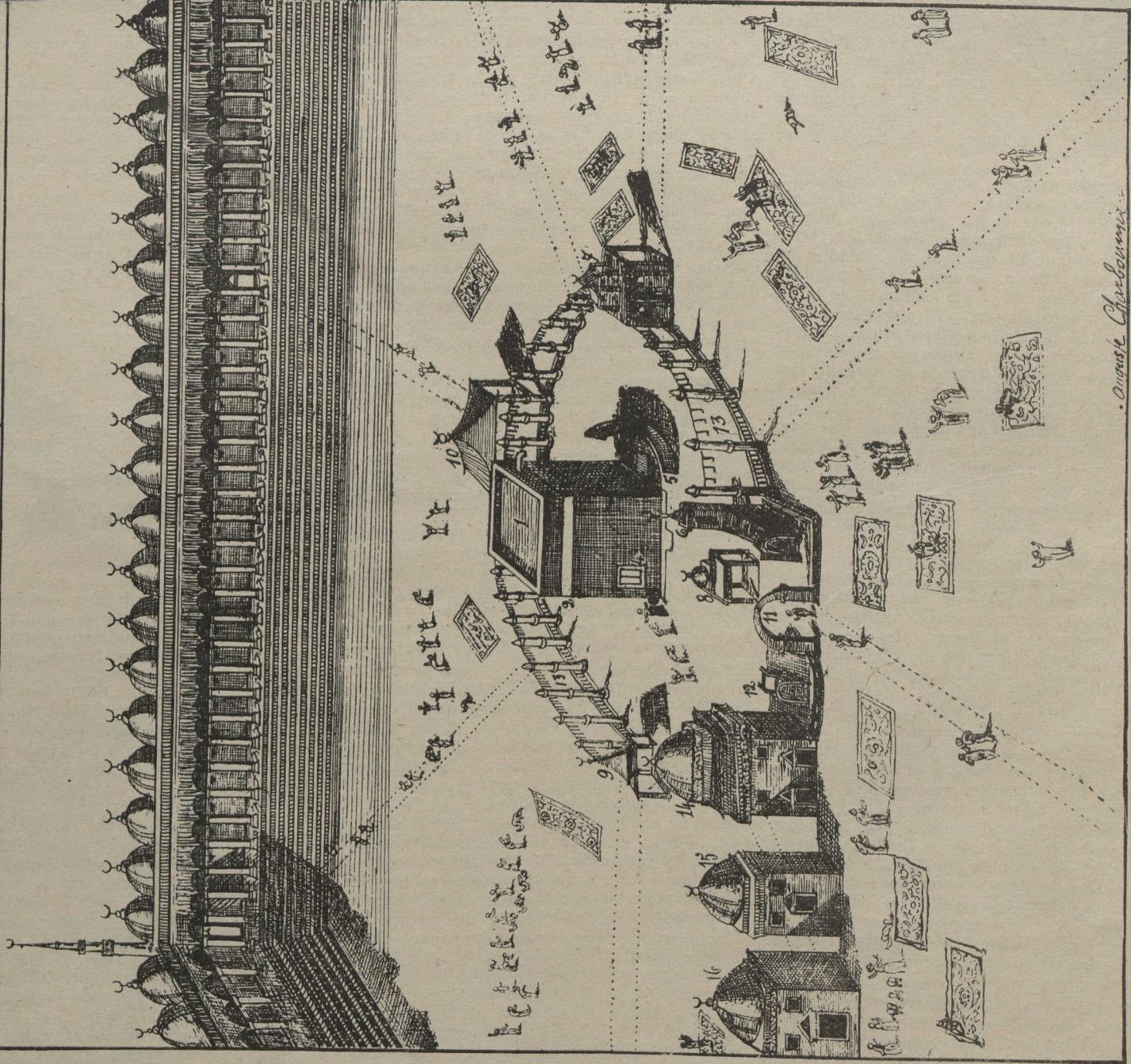
Jésus apitoyé, Jésus toute Bonté,  
Ouvrez votre manteau pour les coeurs sans asile,  
Pour les yeux sans miroir, pour les sorts sans  
[idylle,  
Pour les saisons sans fleurs, sans soleil, sans été.

MAURICE PRAX.

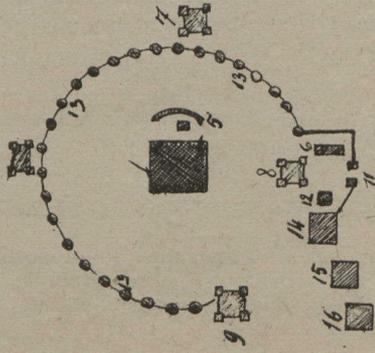
A VOTRE AISE.

Il ne faut pas aller bien loin pour trouver le remède contre les affections de la gorge et des poumons, le BAUME RUHMAL se vend partout.

- Vue du Temple de la Mecque -



Plan  
du Temple de la Mecque



Nota. Les Remois sont les  
mèmes dans les deux Pries-

- 1... La Caaba
- 2... La Bande d'Or
- 3... La Pierre noire
- 4... Le Conduit d'Or
- 5... Le Sepulchre d'Ismael.
- 6... La Chaire.
- 7... La Station des Hanifites
- 8... La Place d'Abraham où se tiennent les Théophiles.
- 9... La Station des Hanbalites.
- 10... La Station des Muekkites
- 11... L'ancienne porte.
- 12... Les Degres qui se meuvent sur des roues pour monter et descendre à la Caaba.
- 13... La Cloture intérieure qu'on illumine de nuit avec des Lampes.
- 14... L'Edifice qui couvre le Quatre de l'empereur.
- 15... Le Trésor.
- 16... La Crypte d'Al Abbas.

Auguste Charbonnier

Auguste Charbonnier

LE TEMPLE DE LA MECQUE. --- Illustration de l'étude publiée à la page voisine

## Du rôle de l'enfance dans la poésie

Article écrit spécialement pour "l'Album Universel" par Mme Louisa King, inspectrice des établissements industriels.



Mme Louisa King

pieds mignons; la cadence, le rire joyeux et argentin!

L'adolescence, avec sa fougue, ses aspirations, ses espérances, ses rêves d'amour, a fourni aux poètes de l'antiquité et du Moyen-Age de nombreux héros; l'âge viril leur a donné le guerrier intrépide, le vainqueur puissant, le chevalier noble et généreux; ils ont trouvé dans la vieillesse l'emblème de la sagesse, de la justice et de la clémence. Il appartenait aux poètes des temps modernes, tels que Lamartine, Victor Hugo, Longfellow, Tennyson, et tant d'autres, de puiser leurs inspirations à la source limpide et pure de l'enfance. Et pourquoi les poètes anciens n'ont-ils pas cru l'enfance digne de leur muse? C'est que l'enfant occupait alors dans la famille une position bien différente de celle qu'il occupe aujourd'hui. On nous a souvent dit, très gracieusement, que la femme mène l'homme, mais personne n'ignore que l'enfant les mène tous les deux.

Les paroles du prophète Isaïe: "Et un enfant les conduira", ne s'appliquent pas seulement au lion, au loup et à l'agneau, qui paîtront ensemble dans les gras pâturages de la Palestine, lors du millénaire, mais aux pères et aux mères de nos jours. Aujourd'hui, tout tourne autour de l'enfant; on s'occupe de lui dans toutes les sphères. Jadis, le philosophe s'étudiait lui-même afin d'essayer de découvrir le développement et le fonctionnement de l'esprit humain; aujourd'hui, il étudie l'enfant, il épie le réveil de ses facultés, le premier acte conscient de sa volonté.

Les disciples d'Hippocrate font une étude spéciale des maladies des enfants et rivalisent d'ardeur pour y découvrir des remèdes tous plus infaillibles les uns que les autres. Les chimistes s'enferment dans leur laboratoire pour leur préparer des nourritures saines et faciles à digérer, tandis que les philosophes fouillent le dictionnaire afin de trouver des noms propres à ces produits, ou se creusent la cervelle pour en inventer de nouveaux. Les pédagogues s'assemblent en convention pour discuter les méthodes les plus efficaces et les plus intéressantes de leur présenter la science.

Les gouvernements mêmes, ayant reconnu le fait qu'il est plus facile et moins coûteux de garder purs ceux qui sont purs que de réformer les criminels, et ayant aussi compris que les enfants de la classe ouvrière ont droit à la protection de l'Etat contre la cupidité des patrons, les gouvernements, dis-je, ont fait des lois en faveur des enfants, et ont nommé des inspecteurs et des inspectrices pour faire respecter ces lois.

L'espace me manque pour parler des écoles, des crèches, des asiles, des hôpitaux, des Kindergar-

tens, des parcs, des gymnases qui surgissent partout pour les enfants, mais j'en ai dit assez pour vous prouver que l'on pourrait fort à propos appeler notre âge: l'âge des enfants. Il n'est donc pas étonnant que le poète, qui s'est toujours fait l'interprète des sentiments populaires, pénétré lui-même de l'amour des enfants, leur adresse des sonnets en chantant leurs grâces et leurs charmes.

La position de l'enfant, comme celle de la femme, s'étant élevée chez les peuples en raison directe de leur civilisation et de leur christianisme, il s'ensuit que chez les barbares et chez les païens les enfants étaient traités avec peu de considération. Voilà pourquoi leurs poètes n'en font guère mention dans leurs écrits. Dans une époque où tout respirait guerre et conquête, le poète s'inspirait du même esprit et faisait le récit des combats et des aventures de son temps. De nos jours, on fait encore la guerre, mais on ne s'en glorifie pas; on perfectionne les armes à feu, mais on n'écrit plus de chants guerriers, sauf l'Angleterre, qui se paie encore le luxe d'un poète lauréat pour chanter ses victoires.

Mais, heureusement pour nous, communs mortels, tout ce qui est poétique n'est pas exprimé en vers, et le poète n'en possède pas le monopole. Dans la vie la plus prosaïque, il se glisse toujours un peu de poésie, et c'est là surtout que l'enfance joue le plus grand rôle.

Regardez cet ouvrier qui revient de l'usine, courbé par la fatigue, noirci par la fumée. Pendant une longue journée il a travaillé sans relâche, au bruit infernal des machines, pour un maigre salaire, insuffisant pour subvenir aux besoins pressants d'une nombreuse famille. A son air affaissé, à sa démarche lente, on voit que le fardeau de la vie lui semble trop lourd.

Mais son enfant accourt à sa rencontre, en lui souriant, en lui tendant les bras. Alors, le père se redresse, la fatigue l'abandonne, l'amour illumine sa figure; il prend l'enfant dans ses bras, le place sur son épaule, et tout fier, tout joyeux, il écoute son innocent babil: c'est son poème à lui, et jamais poème n'eût d'effet plus touchant!

Voyez cette mère de famille, dont la tâche n'est jamais finie. De bonne heure le matin, tard le soir, elle s'occupe des soins monotones du ménage. Les murmures s'échappent de ses lèvres, le mécontentement et la tristesse s'emparent de son cœur: la vie est si différente de ce qu'elle se l'était imaginée. Elle pense aux rêves de sa jeunesse — on en fait de si beaux à vingt ans — rêves qui ne se sont jamais réalisés. Mais un regard vers le berceau où dort son enfant rose et beau comme un petit ange, lui fait oublier ses peines et ses fatigues. En contemplant son trésor endormi, le calme et la joie renaissent en son âme: elle relit son poème, et quel poème charmant!

Et pourquoi nous étonner du pouvoir magique que ces petits êtres, avec leurs grâces, leur innocence, leurs balbutiements, exercent sur tous les cœurs:

Un enfant, c'est si beau, le rayon de soleil,  
Qui vient nous saluer chaque jour au réveil,  
Est moins gai, moins fier que cette aube riieuse  
Entrant avec l'enfant dans la maison joyeuse.

LOUISA KING,

Inspectrice des établissements industriels.

Montréal, le 2 mars, 1903.

### CONTE D'UNE GRAND'MÈRE

Assise dans son grand fauteuil, au coin de la cheminée où le feu pétillait avec de belles flammes roses, grand'mère raconte:

"Il y avait, une fois, une petite princesse appelée la princesse Bouton-d'or.

Au moment où je parle, on venait de fêter ses dix ans, elle habitait un palais d'or entouré de grands jardins, mais souvent elle s'enroulait au milieu de ses poupées et de ses ménages. En vain

la fée Spirituelle, sa marraine, lui apportait-elle des livres merveilleux, la petite princesse les lisait avec plaisir, puis de nouveau elle se sentait le cœur lourd.

Lors du baptême de Bouton-d'or, le roi et la reine avaient invité toutes les fées du royaume à un grand festin; aussi, la petite princesse avait-elle été comblée de dons. La fée Spirituelle la doua d'intelligence et d'esprit, Gracieuse lui fit don de la beauté, la fée des Rubis, d'une richesse inépuisable; que sais-je encore!... Tout occupés à faire les honneurs de la fête, le roi et la reine ne re-

marquèrent point l'absence de la fée Charité. Celle-ci s'étant ataracée à raisonner un vieil avare ne put assister au baptême, mais son ennemi juré, le lutin Egoïsme, avait profité de son absence pour se glisser près de la petite princesse.

Et c'est pourquoi Bouton-d'or était triste, malgré les dons des autres fées et malgré les splendeurs qui l'environnaient. Elle ne pensait qu'à elle et ne savait pas quelle joie il y a à faire du bien autour de soi.

Un jour, comme elle se promenait dans le parc, elle arriva près d'une grille d'or qui s'ouvrait sur la route. La petite princesse s'ennuyait encore plus que d'ordinaire, elle soupira si fort qu'un petit oiseau, perché sur un buisson, s'arrêta de chanter et tourna sa petite tête vers elle, comme pour lui demander la cause de son chagrin. Il était si gentil que Bouton-d'or voulut le prendre dans sa main. Mais l'oiselet s'en alla se poser sur un lilas, puis sur un églantier, et franchissant la grille d'or, il s'arrêta devant un vieux pauvre assis sur une borne.

Bouton-d'or l'avait suivi et allait le saisir quand le petit oiseau vint, de lui-même, se percher sur son épaule et lui gazouiller à l'oreille:

"Il faut venir en aide aux pauvres, petite princesse, il faut penser aux autres et leur bonheur te rendra heureuse!" — Puis le petit oiseau s'envola, la laissant seule avec le vieux pauvre.

Il devait avoir au moins cent ans: une longue barbe blanche lui descendait sur la poitrine, les pierres du chemin avaient déchiré ses pieds nus. Bouton-d'or songeait aux paroles de l'oiselet, elle



Assise dans le fauteuil, grand'mère raconte...

prit une pièce d'or dans son escarcelle et la donna au mendiant, qui murmura une bénédiction avant de retomber dans son immobilité.

La petite princesse fut très déçue de ne rien ressentir de particulier.

"L'oiseau a menti, dit-elle tout haut, je ne donnerai plus rien aux pauvres!"

Et elle allait retourner sur ses pas quand un léger bruit lui fit lever les yeux.

Une jeune femme vêtue de blanc se tenait devant elle.

C'était la fée Charité.

"Le petit oiseau a dit vrai, fit-elle à Bouton-d'or, qui la regardait toute surprise; et, avec des paroles douces comme une musique, elle lui expliqua que ce n'est pas seulement l'argent qui fait plaisir aux pauvres, mais la manière de le donner, et que souvent une petite attention leur cause plus de joie qu'une grande aumône.

"Regarde, ajouta-t-elle, ce vieillard est accablé de fatigue, de l'eau fraîche lui ferait du bien!..."

Bouton-d'or hésita; les haillons du vieux pauvre la dégoûtaient un peu...

Toutefois elle courut au ruisseau qui chantait au bord de la route; une petite tasse de vermeil pendait à sa ceinture, elle la remplit d'eau et la porta aux lèvres du vieillard, qui but avidement.

"Dieu vous bénisse, ma petite princesse", murmura-t-il en levant sur elle ses yeux éteints, usés par les larmes.

Bouton-d'or se sentit pleine d'une grande joie: son cœur que le méchant lutin avait fermé venait de s'ouvrir sous le regard si reconnaissant et si bon du vieux pauvre. De même que le petit oiseau vert, la fée avait disparu et, toute pensive, Bouton-d'or regagna le palais.

Depuis ce jour, elle regarda autour d'elle, cherchant à soulager les chagrins de ceux qui l'entouraient, s'occupant des petits enfants pauvres, et plus jamais elle ne s'ennuya."

R. G.

A une première représentation où l'auteur ne voulut point paraître, quoiqu'il fût vivement demandé, un spectateur s'écria:

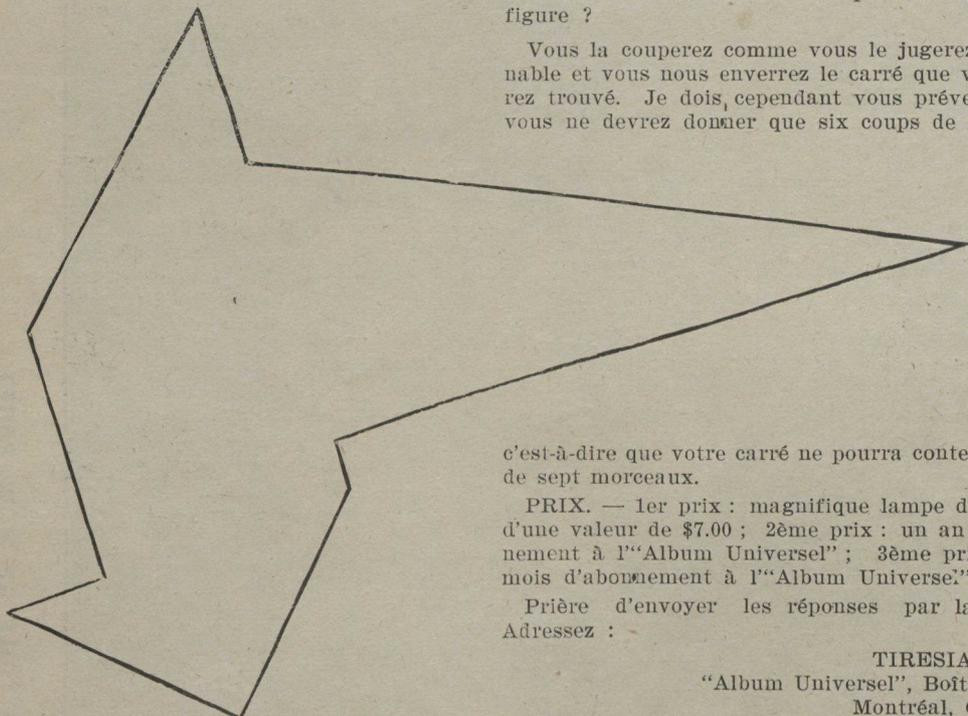
"Ne pourrait-on pas savoir son adresse? on irait le voir."

# RÉCRÉATION EN FAMILLE

## NOUVEAU CONCOURS

Pouvez-vous faire un carré parfait avec cette figure ?

Vous la couperez comme vous le jugerez convenable et vous nous enverrez le carré que vous aurez trouvé. Je dois, cependant vous prévenir que vous ne devrez donner que six coups de ciseaux,



c'est-à-dire que votre carré ne pourra contenir plus de sept morceaux.

PRIX. — 1er prix : magnifique lampe de salon, d'une valeur de \$7.00 ; 2ème prix : un an d'abonnement à l'«Album Universel» ; 3ème prix : six mois d'abonnement à l'«Album Universel».

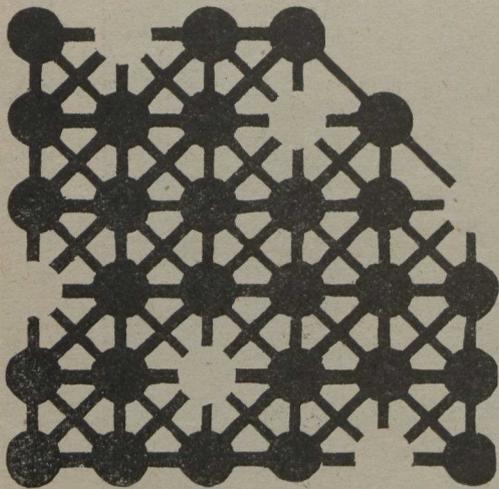
Prière d'envoyer les réponses par la poste. Adressez :

TIRESIAS,  
«Album Universel», Boîte 758,  
Montréal, Canada.

## RÉSULTAT DU CONCOURS DU JEU DE LA CACHETTE

Un autre nouveau succès que Tirésias enregistre avec son dernier concours du JEU DE LA CACHETTE. On pourra en juger par le nombre de solutions exactes qui nous sont parvenues.

Le premier prix (magnifique horloge) a été gagné par Mademoiselle Jeanne Leduc, Sainte-Cunégonde ; le deuxième prix (boîte de parfums), par M. Léopold Sirois, Saint-Hyacinthe ; le troisième



Comment se fait le problème de la cachette.

prix (un an d'abonnement à l'«Album Universel»), par Madame Raoul Philbert, Buckingham ; le quatrième prix (six mois d'abonnement à l'«Album»), par M. J. Emile Allard, 427 avenue Hôtel-de-Ville ; le cinquième prix (trois mois d'abonnement), par Madame Frs Pelletier, Rivière Ouelle.

Les gagnants n'auront qu'à nous écrire ou se présenter à nos bureaux, suivant le cas, pour être mis en possession de leurs prix.

### MENTIONS HONORABLES :

R. S. Migneault, Yamaska ; S. Gascon, Séminaire Ste Thérèse ; Ovilá Barrière, 2121 Saint-Jacques, Saint-Henri ; L. J. D. Sirois, prêtre, Port Daniel-Est ; Melle Fabiola Poirier, 965 St Urbain ; H. S. Parrot, Leclercville ; A. C. Danis, Shawinigan Falls ; Oscar Danis, 71 Bourget, Saint-Henri ; Léopold Genest, Lachine Locks ; François-Xavier

Groulx, Dorval Station ; Marie-Alice Leduc, Valleyfield ; Betha Tessier, Chicoutimi ; Melle R. A. Guillemet, 262 Notre-Dame, Trois-Rivières ; Adolphe Benoit, 132 Mont-Royal ; Isaïe Samsam, Lauzon, Lévis ; L. N. Brochu, rue St Louis, Lévis ; Madame D. Côté, 60 rue des Commissaires, St Roch, Québec ; Blanche E. Bourassa, Boîte 56, Lévis ; Elzéar de Grammon, P. O. B., 653 ; Melle Théo. Leblanc, 1517b Ontario ; Arthur Marcotte, 37 rue Richelieu, Québec ; O. Martel, 16 St Gabriel, Québec ; Madame Adolphe Brouillard, 5 Marlborough, Hochelaga ; J. H. Clouthier, Bernierville ; Melle Joséphine Parent, 108 St Olivier, Trois-Rivières ; Léa Bédard, Lévis ; C. Moisan, 289 St Joseph, Québec ; Joseph Leblond, No 21 rue St Louis, Lévis ; R. O. Montambault, 219 rue St Paul, Québec ; Alfred Bouchard, Bienville, Lévis ; Napoléon Brochu, 36 rue St Onésime, Lévis ; Bel-sémir Richard, 416 St Joseph, Québec ; J. Hector Dérome, Joliette ; J. H. Dupont, Trois-Rivières ; L. E. Patenaude, Napierville ; O. Poitras, 366 St Joseph, Lachine ; Didisque, Ottawa ; Maude Dumay, 266 avenue Laurier, Hull ; Melle Juliette St Pierre, Chambly ; Silphide Couture, Sherbrooke-Est ; L. P. Painchaud, 507 St Paul ; Charles St Jacques, 263 Water, Ottawa ; J. Goulet, 534 Bridge Street, Holyoke ; J. J. Gingras, 605 Main Street, Manchester ; Henri Coutu, 860 Sanguinet ; B. A. Lemay, Lotbinière ; Gérald Ryan, Trois-Rivières ; René Delisle, 613 rue Centre ; H. Lefrançois, Fraserville ; Eugène N. Fortier, 731 rue Ste Cécile, Québec ; Madame E. Ollivier, 4 Bruce Avenue, Westmount ; H. E. Dorval, Lachine ; Félicia Lamy, 424 St Timothée ; Marie-Louise Picard, 145 St François, St Roch, Québec ; J. X. Laflamme, Lévis ; E. Beaulieu, 457 Grand-Tronc ; J. Laurin, 434 Rachel ; N. Dancose, St François, Beauce ; Emile Lamontagne, 150 rue Drolet ; Gipsy, 490 St Denis ; D. N. Beaudin, 68 rue St Denis, Montréal ; A. Tremblay, Coteau Landing ; Céline Hamilton, 244 rue Guy ; Melle Rose-de-Lima Coutu, St Thomas de Joliette ; C. A. Archambault, 309b St Hubert ; C. Savaria, 55 Poupert ; J. A. D. Orvillers, 254 Port St., Brockton, Mass. ; Marie Gravelle, 165 St Patrice, Ottawa ; Melle Anna Derome, Joliette ; Jos. Lambert, fils, Yamaska ; J. L. Baillargeon, Verchères ; Adélar Lapelle, Sorel ; Auguste Marchessault, St Hyacinthe ; Joséphine Cartier, St Jean ; A. Langelier, Magog ; M. A. Blondin, Plessisville, Mégantic ; Antonil Bélanger, 552 Avenue

de Gaspé, Mile-End ; M. Jean Gros, Cte des Marchands, Lévis ; J. E. Hudon, Montréal ; Louis Véronneau, Yamaska ; Hercule Coutu, St Thomas de Joliette ; Melle Eugénie Paradis, Sorel ; Charles Cossette, Valleyfield ; Mme A. Binette, 260 rue Bélisle, Ste Cunégonde ; Ovilá Robert, 165 Duvernay, Ste Cunégonde ; Melle Almira Viau, 213 St Urbain ; Ovilá Lafontaine, 331 Pointe St Charles ; Armand Poirier, 1624a Ste Catherine ; Napoléon Bélanger, 581 Sanguinet ; Melle Madeleine Muguier, 213 St Urbain ; Mme J. Dauphinais, 88 Versailles ; Horton Huot, St Roch de Québec ; François Lepage, 662 Ontario ; F. X. Lindsay, Ste Claire de Dorchester ; Amedée Daigle, 180 St Germain, F. Hochelaga ; Jos. Latrémouille, 193 St Christophe ; Alexis Lord, Ste Blaise ; Jos. Paquette, 206 McCord ; Azarie J. Geoffrion, 228 Spruce Street, Manchester ; Arthur Marchessault, Mososeup, Conn. ; L. G. Pinault, Campbellton ; Roméo Carrier, 416 rue St Joseph, Québec ; Edouard Giraudet, Châteauguay ; Blanche Hénauld, 917 St André ; J. Cinq-Mars, 387 Richardson, Québec ; Paul Roch, 121 Place Youville ; Maurice Roy, 2570 Notre-Dame ; Madame Albert Girard, Berlin Falls, N. H. ; Honorius Bétournay, 465 Beaudry ; J. E. Chatillon, Nicolet ; L. J. S. Sirois, prêtre, Port Daniel-Est ; N. B. Lamarche, 175 Amherst ; Eugène Grignon, Ste Agathe des Monts ; A. L. Boivin, 263 rue Girouard, St Hyacinthe ; Léopold Clouthier, Marlborough, Mass. ; Jos. Masson, 9 Enterprise Street, Adam, Mass. ; Melle Catherine d'Anjou, St Simon, Rimouski ; Melle Fédora Dion, 144 Ste Marguerite, St Roch de Québec ; Léon Blondin, 1417 St Laurent ; Charles Décarie, 611 St Jacques ; Dr Labrecque, 163 Hanover, Manchester ; J. A. Serres, 257 Notre-Dame, Hochelaga ; A. Morin, Old Town, Maine ; C. E. Mailhiot, E. West Selkirk, Manitoba ; Madame H. Bernier, 393 Lagauchetière ; Rodolphe Champagne, 581 avenue Laval ; Louis-Philippe bourgeois, 2000 Ste Catherine ; R. J. Bergeron, Lawrence, Mass ; Melle Amanda Chollette, 40 rue Visitation ; Melle Blanche Giroux, 446 Mentana ; Louis Dion, Woonsocket ; Dieudonné St Pierre, Lawrence, Mass. ; Bernadette Hardy, Chemin Ste Foie, Québec ; A. A. Gaucher, 22 Ste Marguerite, Québec ; Madame Lucien Hardy, Sorel ; J. G. Houde, 186 Richelieu, Québec ; Philippe Plouffe, St Vincent de Paul ; Léa Demers, 1505 ntario, Montréal ; Jos. Derbès, Nouvelle-Orléans ; Eugène Fiset, 82 Forfar Street ; Arthur Wonthier, 125 rue Richelieu, Ste Cunégonde ; Madame Léonard Cadieux, 612 Drolet ; Paul Bouvier, Biddeford, Me ; Maurice Gendron, Sorel ; Elie Perron, 230 Champlain ; Pierre Boucher, New-Bedford, Mass ; Melle Ida Lapierre, 269 St Christophe ; Melle Alma Martin, 419 Champlain ; Laura Gignac, 246 Plessis ; Melle Marie-Rose Tessier, Holyoke, Mass. ; Madame St George, 687 Lafontaine ; Maria Picard, Bienville ; J. D. Bernier, St Roch de Québec ; J. A. Marsan, 515f Dorchester ; J. A. Blain, 3655 Notre-Dame, St Henri ; A. R. Bélanger, 321 Flynt St., Fall River ; Melle Délia Chénier, 249 Frontenac ; J. N. Colombe, New-Bedford ; A. Perron, Fall River, Mass. ; A. Chevalier, 142 Inland, Pointe St Charles ; Corinne Lessard, Manchester, N. H. ; Melle Alice Patenaude, St Jean, P. Q. ; Eva Lafleur, 4843 Ste Catherine, Westmount ; Marcel Fortin, 169 rue Lafontaine ; Alois Dessureaux, St Tite ; William Hénauld, St Henri de Montréal ; G. R. Laplante, St Jérôme ; Dina Bordeau, 167 Lafontaine ; Joseph Faille, 671 Ste Catherine ; Lucien Brousseau, 712 St Denis ; Madame William Riendeau, 679 avenue Hôtel-de-Ville ; Georgianna Caron, 713 Charlevoix ; Amanda Caron, 711 rue Charlevoix ; Avila Legault, 1632 St Jacques, Ste Cunégonde ; Madame J. H. Proulx, 1108 St Dominique, Mile-End ; Jos. Gervais, 80 Bienville.

TIRESIAS.

## BOITE AUX LETTRES

Solutions du concours du Compositeur, reçues trop tard pour être classifiées :

Melle C. Delfosse, 1562 Ontario ; Melle Marie-Poméla Gauthier, Saint-Jérôme ; Alice Garand, 346 Saint-André ; Mélanie Bilodeau, 94 Fifth Street, Auburn, Maine ; E. G. Stephens, Lake Edward ; Eug. N. Fortier, 131 Ste Cécile, Québec ; Oringa Manville, Fontaine, R. I.

Solution au proverbe ottoman, reçue trop tard : Melle Ernestine Lemay, Guignes, comté de Pontiac.

Solutions au problème des «moutons» : S. P. Bélanger, Montcalm Mills ; Madame A. Paquet, 48 Châteauguay, Saint-sauveur de Québec.



**LA CHASSE AUX LOUPS, D'APRES LA CELEBRE TOILE DE M. W. PAGET**

Tableau d'une saisissante actualité par suite de la réapparition de ces fauves dangereux dans certaines parties du pays.

# LE MINOTAURE MODERNE

(Pour l'Album Universel)

Quel mal est comparable à l'alcool ?—EDGAR POE.

Sous les yeux des Mortels un Monstre aux mille Des Hommes, des Vieillards, des Femmes, des En-  
[Têtes, [fants.  
Un Monstre dévorant, effrayant, infernal,  
S'attaquant aux Humains, mais épargnant les  
[Bêtes ;  
Un Monstre épouvantable, horrible, colossal, ,  
Pose ses quatre Pieds aux quatre Points du monde,  
Sur lequel il domine en absolu Tyran  
Et qu'il flétrit, hélas ! de sa Souillure immonde.



Une puissance moderne, par Ledrain, un des chefs-d'oeuvre de l'Ecole française.

Sur le Dos des Petits étendre des Guenilles ;  
Dans le Coeur de la Mère incruster la Douleur,  
Après avoir rivé l'Epoux, le pauvre Père  
A l'infamant Anneau, la Dégradation,  
Le ravalant plus bas qu'une Bête ordinaire ;  
Gravant dans son Cerveau l'Aliénation !!

Ce Monstre né d'hier et déjà titanique,  
Sur le Pays entier, les Villes, les Hameaux,  
Partout, partout étend sa Griffes satanique  
Semant à pleins sillons la Misère et les Maux.  
Sa Bave immonde enfante et l'horrible Blasphème,  
Et de Parjure affreux, l'Assassinat, le Vol,  
L'Inceste, le Viol, le Parricide même !!  
Et ce Monstre a pour noms : "Whisky"... "Gin"...  
[Alcool !!!

Adam buvant de l'Eau mourut à neuf cents ans ;  
Noé, buvant du Vin, Lui, mourut à six cents ;  
Et Nous, leurs aescendants, nous gorgeant d'Eau-  
[de-Vie,  
De Whisky, d'Alcool, abrégeons notre Vie,  
Nous estimant heureux de voir quelques Prin-  
[temps !

Concluez, je vous prie !!

AUGUSTE CHARBONNIER.

Ce Monstre né d'hier, moderne Minotaure,  
Ne se contente plus d'engloutir dans ses flancs  
Quelques Vierges par an ; chaque jour il dévore

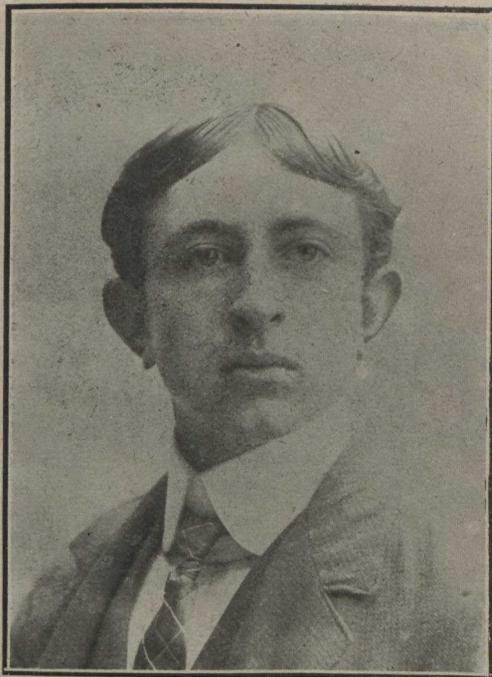
Toujours insatiable, il lui faut les Familles  
Pour les livrer au Vice, à la Honte, au Malheur,

## EN AVANT, LES JEUNES !

LE CERCLE DRAMATIQUE NATIONAL CANADIEN-FRANCAIS MARCHE DE SUCCES EN SUCCES



M. ALBERT McCAUGHAN.  
(Photo. Richard).



M. RAOUL CHARTRAND.  
(Photo. Richard).



M. AVILA CUSSON.  
(Photo. Richard).

Le "Cercle National Canadien-Français", dont l'Album Universel publiait le groupe il y a quel- que temps, vient de s'adjoindre trois de nos jeu- nes amateurs, qui ajouteront encore aux talents dramatiques que possède déjà cette association. Nous sommes heureux de publier ci-contre leurs photographies.

Le "Cercle National Canadien-Français" est pré- sentement fort occupé pour la grande soirée qu'il doit donner le 23 mars courant, à la salle Saint- Jean-Baptiste, au profit d'oeuvres charitables. On nous dit grand bien des décors qu'on est à faire broser par un artiste de talent.

L'Album Universel recevait dernièrement la lettre flatteuse qui suit :

Montréal, 24 février, 1903.

M. le rédacteur de l'Album Universel,

Cher monsieur,

Les membres du cercle dramatique "National Canadien-Français" vous remercient pour le ma- gnifique article et groupe de composition que vous avez eu l'obligeance de publier dans l'Album Uni- versel" de la semaine passée.

C'est un honneur pour l'association d'être mise à l'ordre du jour dans une feuille de luxe, telle que l'Album Universel", et c'est une preuve qu'il y a des gens de cœur qui aiment à encourager les jeunes.

Notre unique ambition, notre seul but, est de conserver notre belle langue française, et de faire de nos réunions, des causeries intimes, instructi-

ves et amusantes. Nous vous remercions encore une fois, et nous nous permettons d'espérer que vous continuerez, quand l'occasion s'en présentera, à faire bénéficier le cercle de votre influence.

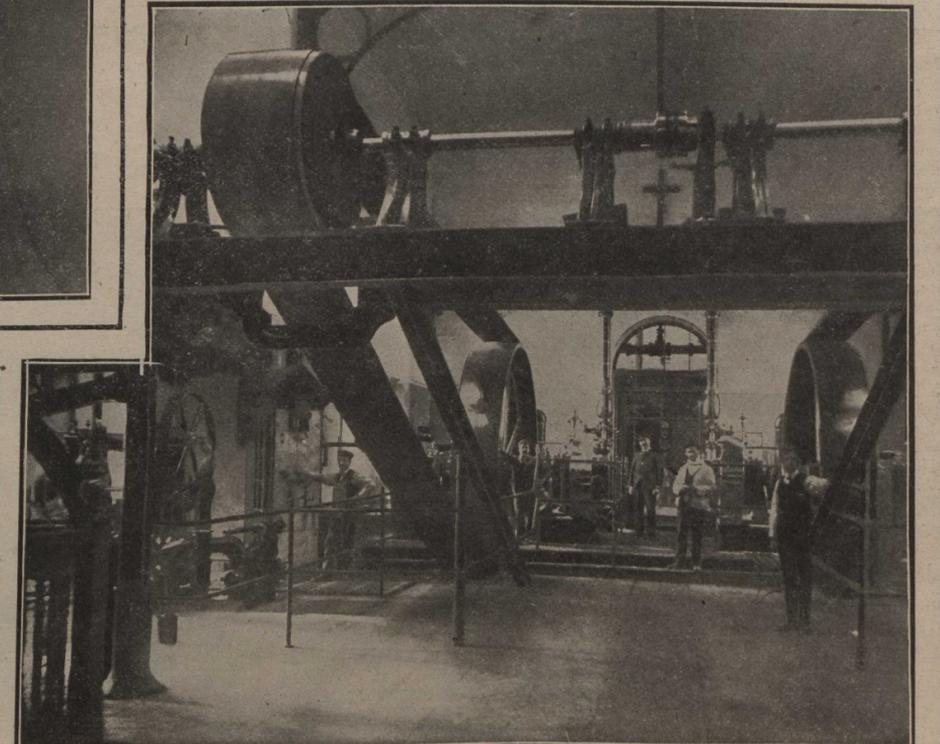
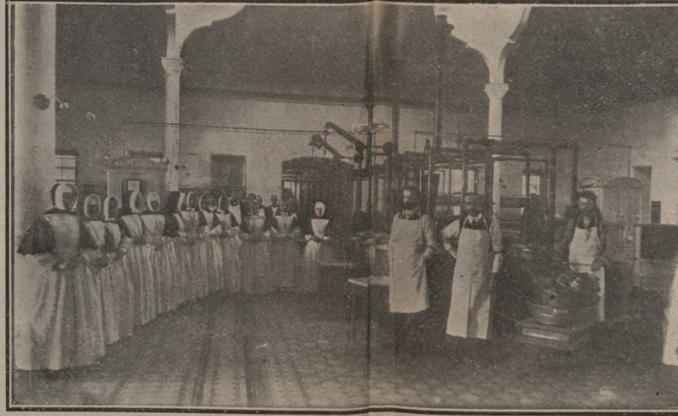
Vos respectueux,  
Les membres du cercle dramatique "National Ca- nadien-Français" :

(Signé)

J. DENIS,

Sec.-trés.

Des lettres du genre de celles-ci sont un encou- ragement pour ceux qui suivent de près nos jeu- nes travailleurs qui ont trouvé le secret de s'in- struire tout en s'amusant, comme en amusant le public qui applaudit leurs succès.



## UNE INTERESSANTE VISITE A L'ASILE DE LA LONGUE-POINTE

1, 1er groupe des gardiens de l'Asile, en tenue officielle, avec l'aumônier. — 2, Vue de l'ancienne entrée aux terrains de l'Asile. — 3, Les immenses cuisines de l'Asile. — 4, Le tramway électrique qui circule dans les longs corridors des nouveaux bâtiments. — 5, Dans la salle de récréation. Le "bon-homme" Thibeault s'appête à danser pendant que deux de ses compagnons font de la musique. — 6, 2ème groupe des gardiens et l'aumônier. — 7, La salle des machines à l'asile.  
(Photographies prises spécialement pour l'Album Universel, par M. P. D. Manseau).

## Enseignement de l'Esperanto par M. A St-Martin

GRAMMAIRE

**RÈGLE : Il n'y a qu'un article en Esperanto, c'est l'article défini : La. Ex. Le père — la patro, la mère — la patrino, les enfants — la infanoj.**

### REMARQUES.

En français, nous avons trois articles, "le" pour le masculin, "la" pour le féminin, et "les", pour le pluriel des deux genres ; en anglais, il n'y en a qu'un, "the". Voyons maintenant lequel est le plus logique.

La grammaire nous indique que nous mettons "le" ou "un" lorsque le nom déterminé est masculin, et "la" ou "une" lorsque le nom est féminin.

Mais, quand les noms sont-ils masculins ou féminins ? On reconnaît qu'un nom est du genre masculin quand on peut mettre "le" ou "un" devant ce nom : "le chemin", "un chapeau". On reconnaît qu'il est du genre féminin quand on peut mettre "la" ou "une" : "la vigne", "une pomme".

Ainsi, nous voilà bien renseignés : on met l'article "le" lorsque le nom est au masculin, et le nom est masculin, quand on met l'article "le" devant ce nom. De même l'article "la" se met devant les noms féminins, et ces noms sont au féminin lorsque l'on peut placer en avant d'eux l'article "la".

Ma foi ! que l'étranger qui n'est pas content de ces explications est à plaindre !

La preuve que nous pouvons nous dispenser de ces trois articles et n'en laisser qu'un, c'est que, lorsque nous mettons nos noms au pluriel, nous ne faisons plus cette distinction, nous disons "les chemins", "les pommes".

En Esperanto, nous pouvons d'autant plus nous dispenser de ces trois articles que les noms, de leur nature même, sont féminins, masculins ou neutres.

Donc, au lieu de dire "le, la, les", nous dirons "la".

**RÈGLE : Il n'y a pas d'article indéfini. Ex. : Un livre—libro ; une table—tablo.**

### REMARQUES.

Voici le plus beau cas de nonsens que l'on puisse concevoir. L'article, dit-on, est un petit mot placé devant le nom pour le définir ; or, l'article indéfini "un", "une", comme l'indique son nom, ne définit pas le nom.

Voit-on cela d'ici : l'utilité d'un mot dont l'unique mission est de définir, et qui, cependant, ne définit pas ; cela me rappelle :

Le plus beau des canots,  
Qui n'avait qu'un défaut,  
C'était d'aller au fond de l'eau.

Naturellement, l'Esperanto ne pouvait perpétuer une telle anomalie ; lorsque nous disons : patro, cela veut dire : un père ; patrino : une mère.

**RÈGLE : Tous les substantifs se terminent par la lettre O. Ex. : Patro—un père, parolo—parole, amo—amour, bovo—bœuf, etc.**

### REMARQUES.

Cette façon de donner des terminaisons spéciales pour certaines parties du discours, ne nous est pas absolument inconnue ; nous ne faisons rien

autre chose lorsque nous conjugurons nos verbes réguliers. Ainsi, je prends le verbe : "aimer", dont la racine est : "aim", et la terminaison à l'infinitif : er. En conjuguant le présent de l'indicatif, nous trouvons :

J'aim-e,  
Tu aim-es,  
Il aim-e,  
Nous aim-ons,  
Vous aim-ez,  
Ils aim-ent.

Comme nous pouvons le constater, la racine, ou le radical : "aim", demeure invariable pendant que les terminaisons varient en français suivant les personnes et les temps.

Le même procédé est observé en Esperanto ; mais, seulement, au lieu de ne s'appliquer qu'aux verbes, cette règle nous guide aussi pour les noms, les adjectifs et les adverbes dérivés.

C'est en vertu de cette règle que nous ne trouvons jamais les mots au complet dans le dictionnaire ; on ne trouvera que la racine ; ainsi, la racine "aim" du mot "aimer" se dit : "am" ; alors, nous ne trouverons dans le vocabulaire que cette simple racine "am", mais suivie d'une apostrophe ; si nous voulons en faire un nom, alors, suivant la règle indiquée, nous ajouterons la lettre "o", et "amo" veut dire "amour".

Ici, comme toujours, la règle étant donnée, il n'y a pas d'exception, puisque les noms se terminent toujours par "o" ; il n'y aura donc que les noms qui se termineront par cette lettre ; que ces noms soient masculins, féminins ou neutres, qu'ils soient noms dérivés des participes actifs ou passifs, peu importe :

Tous les noms se terminent par : "o".

Il n'y a que les noms qui se terminent ainsi.

Il faut bien se rappeler que cette lettre "o" ne fait pas partie du mot, c'est une simple indication que l'on entend se servir du mot racine, en constituant cette racine sous la forme du substantif.

Quelques exemples :

Tabl-o : table ; plum-o : plume ; krajon-o : crayon ; legant-o : (celui qui est lisant) lecteur ; amat-o : (celui qui est aimé) l'aimé, etc., etc.

**RÈGLE : Les adjectifs se terminent toujours par la lettre A. Ex. : Bela—beau, bona—bon, granda—grand.**

### REMARQUES.

Le mode à suivre est tout indiqué dans les remarques précédentes ; si, à la racine, nous ajoutons un "o" pour former le nom, en se servant de la même racine, nous n'avons qu'à ajouter un "a" et nous formons l'adjectif.

Prenez parmi les exemples cités pour les noms :

Racines.	Noms.	Adjectifs.
Pat'	patro—un père	patra—paternel.
Parol'	parolo—une parole,	parola—oral.
Am'	amo—un amour,	ama—d'amour.
Bov'	bovo—un bœuf,	bova—bovine.
Tabl'	tablo—une table	tabla—de table.
Plum'	plumo—une plume,	pluma—de plume
Krajon'	krajon-o—un crayon,	krajona—de crayon

N'oublions pas qu'ici la règle a encore son corollaire : les adjectifs se terminent par la lettre "a".

Il n'y a que les adjectifs qui se terminent par cette lettre.

## INVENTION

Ceux de nos lecteurs qui s'intéressent aux inventions, brevets, patentes, etc., feraient bien de se procurer un petit livre qui vient d'être publié par MM. Marion et Marion, ingénieurs conseils en matière de propriété industrielle à Montréal. Ce livret contient une foule de renseignements de la plus haute importance pour les inventeurs, et bien qu'il soit rédigé en langue anglaise, nous croyons qu'il serait utile à bon nombre de nos lecteurs. Prix : 10 centins.

L'album de M. Prudhomme :

"On a pu apprendre à écrire à des chiens, à des singes, mais jamais à des oiseaux. Et pourtant, ce ne sont pas les plumes qui leur manquent !"

\* \* \*

Au Palais :

Un plaideur, descendant l'escalier des pas perdus, se foule atrocement le pied.

Son avocat lui offre vivement le bras en lui murmurant à l'oreille :

—Je vous en prie, ne boitez pas ici, c'est déjà assez de la justice !

## SONNET BLANC

Comme un effeuillage de nuageux pétales,  
La froide neige tombe ; — et dans les jointains  
[blancs,  
Les arbres éplorés, grands fantômes tremblants,  
Tendent leurs bras osseux sous les blanches ra-  
[fales.

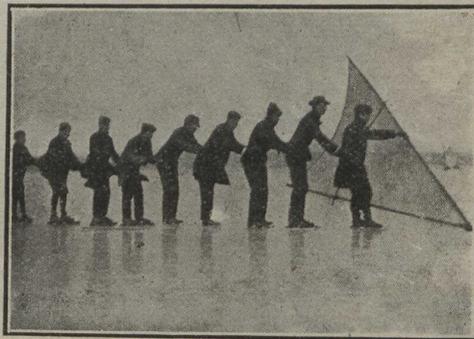
Tel un tapis de fleurs pures et liliales,  
De fleurs d'un charme rare étrangement troublant,  
La neige étend partout son lincol accablant...  
Le ciel même est tendu de blancheurs idéales.

Et vainement Phébus, d'un rayon amoureux,  
S'essaie à traverser l'épais rempart neigeux,  
Pour couvrir de baisers son amante, la Terre.

La morte bien-aimée, insensible au soleil,  
Semble à jamais dormir d'un éternel sommeil,  
Des résurrections attendant le mystère.

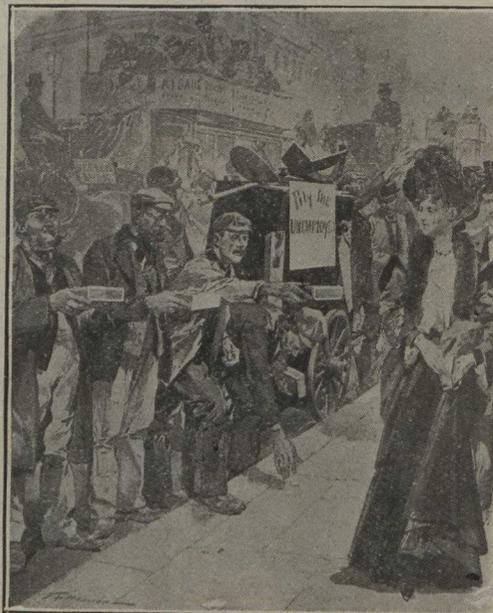
ANDRÉ SOLANGE.

## LE PATIN A VOILE



Comment on pratique agréablement le patinage à voile sur la rivière Shrewsbury, dans le New-Jersey.

## LA MISÈRE A LONDRES



Les "sans-travail" quêtant dans les rues de la grande capitale anglaise. — Depuis le commencement de l'année, les ouvriers sans travail, très nombreux à Londres cet hiver, et dont la misère est grande, organisent quotidiennement des manifestations dans les rues des quartiers riches. Autour d'une petite voiture, chargée des outils devenus inutiles et portant l'inscription : "Pity the unemployed" (Pitié pour les sans-travail !) des quêtateurs font appel à la charité des passants, auxquels ils tendent des boîtes à cigares en guise d'aumônières.

# LA MODE ILLUSTRÉE

PAR FALBALAS

Je vous présente, cette semaine, trois magnifiques modèles. Parlons d'abord de la figure 1, simple robe de visite.

Cette robe est en bure mélangée vert olive.

La jupe est à sept lés ouverts au bas pour fournir l'ampleur d'un pli rond.

Sur chaque lé, un biais piqué, passant sur un biais plus étroit qui zigzague autour de la jupe.

Veste à basque double rapportée; la veste, mise seule, ferait un boléro ajusté au ras de la taille.

Il boutonne de côté par de petits boutons brodés.

Le col double rappelle la basque.

La manche plissée sur l'épaule est libre ensuite et se fronce dans un poignet droit.

Plastron de velours olive.

Les jupes à sept lés et même à neuf et à douze sont à la mode, cet hiver; serrées du haut, elles prennent en bas une ampleur élégante.

Cette forme est seyante pour les personnes un peu fortes.

\* \* \*

La figure 2 est ce qu'on peut appeler une élégante robe de visite.

Cette robe est en velours feuille morte.

La jupe courte, finissant devant par un panneau étroit, repose sur six volants roulés d'une fine bande de skungs.

Les plis fins entourent la jupe et encadrent le panneau.

Le boléro est découpé, bordé d'un biais piqué, orné d'un grand col ondulé et de deux revers en fourrure.

Dans le haut de la manche, plis en bracelet, le bas élargi et garni de biais se fronce. Jolis boutons de fantaisie.

\* \* \*

La figure 3 représente un Boléro habillé.

Ce boléro, exécuté en drap noir ou en velours noir ou même en un ton neutre, peut s'adapter à plusieurs toilettes.

Il remplace un vêtement, et son allure est tout à fait élégante et jolie.

Il est entièrement plissé à gros plis, qui tombent droit sur un dessous drapé en tissu choisi de genre et couleur pour faire un coquet ensemble.

Si le boléro est en lainage, le dessous sera en panne ou en soie.

Un grand col arrondi et ondulé se cerce de biais

et se recouvre à demi d'un second col incrusté de broderie qui se termine en deux pattes; le long du devant descend une autre patte brodée, posée sur un large pli dépassant le vêtement et la couture.

La manche plissée est interrompue par un bracelet uni un peu large; elle s'achève dans un poignet boutonné.

Le col est également boutonné.

\* \* \*

La saison hiver paraît devoir s'écouler sans avoir amené la réalisation d'un vœu très généralement exprimé; l'adoption de la robe courte. Il semble même qu'on n'en a jamais été plus éloigné; l'ampleur traînante des robes, même modestes, ne fait que s'accroître et nul ne s'attend à commencer



Fig. 3.—Boléro habillé.

re, si naturel aux femmes, les aide à supporter toutes les incommodités de la robe longue.

\* \* \*

Les couleurs douces sont en faveur. Le rose en particulier est très à la mode: un rose tendre et doux, où semblent se fondre les tons d'une aurore naissante traînant un reflet d'azur. Ce rose rappelle les teintes des plus jolis pastels du XVIIIe siècle. Pour remplacer les chemisettes de taffetas, que l'on a beaucoup portées, nous en citerons une en drap de ce rose charmant. Le devant à peine blousé est incrusté de carrés de filet très fin posés en losange. Encolure de filet et hauts poignets de même, retenant l'ampleur des manches très bouffantes. Ce filet étant un des ouvrages dont on est engoué en ce moment, on pourra préparer une parure de ce genre. Les carrés auront 2 pouces de côté environ, quatre suffiront à l'ornement du corsage. On aura vite fait d'y faire courir une mince guirlande de fleurettes. Pour les poignets et l'encolure on prendra du filet en bandes. Et voilà faite à peu près une chemisette d'une élégante allure, jolie à porter chez soi aussi bien que sous les manteaux de fourrure que l'on entr'ouvre. Ceinture brodée d'acier et d'or mélangés. Le tissu élastique criblé de perles d'acier avec quelques motifs d'or ou de jais en mélange est une des plus jolies fantaisies à recommander. Ces ceintures, même en s'étendant, conservent leur unité métallique; elles rehaussent tous les genres de chemisettes d'un caractère un peu habillé. Ce qu'on reproche surtout aux chemisettes de taffetas est de s'user vite par le frottement, sous les épais manteaux d'hiver; aussi voit-on celles en drap en faveur. Les personnes qui redoutent la chaleur les portent aussi en voile de laine, qui est devenu une étoffe de toutes saisons. On aime ses plis souples, sa consistance, sa légèreté, les jolis tons frais donnés à ce lainage. Dès le printemps on sera surpris de la quantité de robes de voile qui apparaîtront, et parmi elles un certain nombre auront été portées une partie de l'hiver. Si on évite de sortir avec ce genre de toilette par les temps de pluie et de brouillard pour les courses banales, on en rencontre beaucoup en visite, aux théâtres de cinq heures. Ce voile tient le taffetas en échec avec avantage, ayant à peu près la même acceptation. En couleur claire on le garnit de broderies de dentelles en incrustations de fourrures.

Le voile noir est fort élégant, rehaussé de quelques légers agréments d'or. En couleur foncée on l'unira à de la passementerie, des chenilles, des effilés; on le façonne de plis, de volants, etc.

\* \* \*

La dentelle, cette parure féminine par excellence, se porte avec tous les genres de toilette. Les robes entièrement en dentelle ne sont plus réservées au genre très habillé. Nous parlions récemment des dentelles fabriquées en imitation des belles dentelles au fuseau. On fait ainsi des laizes de tulle imitant la malines et le point d'Alençon avec ses jolis semis de fleurettes marquées légèrement en creux comme dans la vraie dentelle. On en fait des robes complètes de la plus grande élégance et qui ont en outre l'avantage de la solidité; la dentelle n'étant plus une fantaisie passagère, on les portera durant plusieurs saisons.

FALBALAS.



Fig. 2.—Élégante robe de visite.

dans cette voie. On multiplie les garnitures. La robe à double, à triple jupe apparaît comme l'espoir de demain, ramenant le goût des hauts volants. Tout ce qui charge et alourdit la toilette nous éloigne du genre écourté. Ceci est une observation expérimentale. La jupe traînante reste donc acquise en principe aux toilettes habillées du jour et du soir, aussi bien qu'aux costumes courants et aux robes d'intérieur. Où devons-nous chercher l'éloignement systématique qui s'oppose au vœu général? Est-ce dans cette vanité puérile, sorte de maladie de l'époque, qui consiste à vouloir égaler les plus fortunées, lorsque les conditions de la vie sont modestes, parfois même difficiles? Ou bien les lois de l'esthétique moderne ne sont-elles pas de nature à imposer au costume des conditions qui rapprochent la silhouette féminine de la ligne rêvée? Il faut de toute urgence paraître mince, élancée, grandie. Les jupes allongées sont un des moyens les mieux indiqués pour réaliser cet idéal. Nous préférons nous incliner devant cette dernière supposition. Le désir de plai-



Fig. 1.—Simple robe de visite.

## LA BONNE MÉNAGÈRE

Croquettes de bœuf.--La bonne manière de préparer le Macaroni sauce tomates.--Un petit mot au sujet du flan.--Quelques petits conseils.

Je reviens, sans plus tarder, à des plats plus substantiels que ceux que peuvent fournir sucrieries, dragées et pralines. J'en ai peut-être causé bien imparfaitement dans ma dernière, mais, enfin, je crois avoir suffisamment expliqué la vraie manière de confectionner économiquement et convenablement le "fondant", qui est la base même de la confiserie, quitte à revenir plus tard sur certains détails.

Pour aujourd'hui, je vous parlerai de trois plats



Fig. 1.—Comment il faut hacher sa viande pour les croquettes de bœuf.

bien connus dans nos familles canadiennes : les croquettes de bœuf à la Hambourg ; le macaroni sauce tomates et le flan, qu'on appelle de son nom anglais, le "custard".

Il existe, en général, dans nos cuisines, un préjugé assez caractéristique contre le "Hamburg steak", plat probablement américain, et que je me suis permis de traduire par "croquettes de bœuf à la Hambourg". On semble redouter quelque peu la viande hachée que l'on achète chez le boucher. On craint la malpropreté. Je dois avouer que, dans bien des cas, l'argument est plein de bon sens. Nos bouchers, bien souvent, hélas ! n'apportent pas tous les soins de propreté voulus dans la préparation de la viande hachée. Or, pour faire du bon "Hamburg steak", il est non seulement nécessaire de bien suivre la recette, mais il faut aussi que la viande soit propre, nette, bien préparée. C'est le premier principe à observer.

Aussi, si vous n'avez pas une absolue confiance dans votre boucher, je vous conseillerais fortement de préparer votre viande vous-même. Achez un bon morceau de maigre de bœuf, chez le boucher, et hachez-le vous-même en menus morceaux. On peut se procurer, aujourd'hui, à très bon marché, de bonnes petites machines pour hacher la viande. Il ne s'agit ensuite que de tenir la machine en ordre. Je ne conseillerais pas de hacher la viande à la main. D'abord, vous perdrez bien du temps, puis le résultat ne sera pas aussi satisfaisant.

Voici une excellente recette pour préparer le



Fig. 2.—Comment il faut rouler légèrement les boulettes de viande.

"Hamburg steak" : Hachez menu un beau morceau de bœuf cru, dans le maigre. Assaisonnez de poivre et sel, avec un peu de jus d'oignon. Roulez proprement en croquettes assez petites, plates, et faites griller dans une poêle bien graissée. Puis arrosez de beurre. Vous pouvez y ajouter des herbes pour rendre le plat plus coquet, tel que vous voyez dans la figure 3.

Vous voyez que ce n'est pas difficile.

\* \* \*

Pour le plat de macaroni sauce tomates, voici comment vous devez vous y prendre. Cassez la valeur de trois-quarts d'une tasse de macaroni en morceaux d'un pouce. Versez dans une casserole contenant deux pintes d'eau salée bouillante. Laissez reposer jusqu'à ce que le macaroni devienne mou. Passez ensuite au tamis pour enlever l'eau. Versez de l'eau froide sur votre macaroni et réchauffez de nouveau dans de la bonne sauce aux tomates. Maintenant, pour faire une bonne sauce aux tomates, faites chauffer la moitié d'une boîte de tomates, dans une casserole, après y avoir jeté une bonne tranche d'oignon, pendant une quinzaine de minutes. Passez au tamis puis ajoutez 3 cuillerées à dessert de bon beurre, et 2½ cuillerées à dessert de farine, avec un peu de poivre et sel.

Vous servirez votre macaroni sauce tomates, tel que je vous le montre dans la vignette 4.

\* \* \*

Il me reste maintenant à vous dire un mot sur la préparation du flan, ou de la "custard", si vous aimez mieux. Battez légèrement quatre oeufs, ajoutez une demi-tasse de sucre, et le quart d'une cuiller à thé de sel ; versez tranquillement quatre tasses de lait écrémé, puis placez dans un moule



Fig. 3.—Comment servir le "Hamburg steak."

beurré, que vous déposerez délicatement dans un bassin d'eau chaude. Ajoutez un peu de muscade, au goût et faites cuire tranquillement au four ou au fourneau, jusqu'à ce que le mélange ait pris de la consistance.

Vous verrez que la "custard" a assez de consistance en y enfonçant un couteau d'argent. Si le couteau se retire propre, sans que les substances y aient adhéré, c'est que la "custard" est cuite à point. Voyez la vignette 5.

\* \* \*

En temps de carême, je crois devoir vous donner la recette des oeufs "Ménélik".

Cet entremets fait partie de la série des amusements culinaires qu'on se permet en famille, soit dans l'intimité, soit lorsqu'on reçoit des parents ou des amis très familiers avec la maison.—Une jeune fille en fera la surprise à son papa, par exemple ; ou encore, on servira ces prétendus oeufs à un dîner où les invités viendront avec leurs enfants.

On prépare la surprise en insinuant que Ménélik, empereur des nègres, a envoyé récemment à la maison quelques oeufs de ses poules nègres, et l'on ajoute avec un petit air de mystère :

—Nous verrons bien comment ils sont !

Maintenant, voici la recette ; nous supposons pour huit personnes.

Prenez des oeufs très frais, et un par convive ; faites, au petit bout de chaque oeuf, un tout petit trou avec la pointe d'un couteau ; puis, avec une brochette, chevez le jaune, qui coulera alors le premier. Vous mettrez à part quatre de ces jau-



Fig. 4.—Comment il faut servir le macaroni sauce tomates.

nes, que vous allez immédiatement utiliser ; quant aux quatre autres, vous trouverez bien à les employer pour quelque sauce. Enfin, videz bien chacun de vos oeufs. — Cela fait, préparez une crème au chocolat.

Mettez dans une casserole un demi-verre d'eau, quatre tablettes de chocolat pour vos huit oeufs Ménélik ; remuez et laissez cuire à petit feu. Lorsque le chocolat est fondu, mouillez avec du lait jusqu'à bonne épaisseur, en tenant compte de la liaison des oeufs ; laissez cuire de quinze à vingt minutes, et sucrez. — A présent, battez les quatre jaunes d'oeufs que vous avez mis à part ; versez dessus, petit à petit, et bouillante, la crème de chocolat, en remuant constamment, afin de bien lier. Lorsque le mélange est parfait, remplissez de cette crème vos coquilles d'oeufs, en vous servant d'un petit entonnoir ; essuyez avec soin l'extérieur, afin de supprimer toutes traces des gouttes noires qui ont pu déborder pendant l'opération du remplissage ; vous voilà ainsi en possession d'oeufs que tout à l'heure vous pourrez faire passer pour des OEUFS NEGRES. — Posez-les sur une coquetière ; placez la coquetière dans une casserole, et baignez-y les oeufs dans de l'eau, jusqu'à leur moitié. Laissez-les cuire à feu doux, jusqu'à ce que la crème soit tout à fait prise. Retirez alors la coquetière et les oeufs de la casserole, et placez l'ensemble dans un autre récipient rempli d'eau froide aux trois-quarts de la hauteur des oeufs, dont le bout troué est maintenant bouché par la crème solidifiée.

Au moment de servir, retournez les oeufs, le petit bout en bas, et placez-les dans huit coquetiers, afin de produire une surprise plus complète ; apportez le tout sur un plateau, en annonçant gravement :

"Oeufs Ménélik, ou oeufs durs dont le jaune et le blanc sont noirs, ayant été pondus par des poules nègres."

\* \* \*

Je termine ma causerie de ce jour par quelques petits conseils dont toutes les bonnes ménagères pourront faire leur profit. Je les traduis des



Fig. 5.—Comment juger de la consistance du flan, "custard."

cours de cuisine de la fameuse école "Good House-keeping Institute", de Springfield, Mass. :

Pour mêler les aliments, il n'y a rien de meilleur que les cuillers de bois.

Quand vous battez des oeufs, servez-vous toujours d'une fourchette d'argent. Le phosphore que contient l'oeuf s'attaque à l'acier et forme un sel très désagréable.

Vos linges à vaisselle devraient être lavés au savon chaud, puis à la grande eau, et séchés, après chaque lavage de vaisselle, et une fois la semaine, envoyez les linges au lavage général.

CORDON-BLEU.

CRI DU CŒUR



LE GENDRE LAPIN. — Chouette, alors... Je suis débarrassé de ma belle-mère !

LE MOT DE LA FIN



Monsieur Durapiat et sa toute charmante épouse s'apprentent à manger un excellent chapon, ce pendant qu'un pauvre chemineau entre et demande la charité...

—Passez votre chemin !  
 —Je me contenterai des os de ce poulet !  
 —J'ai mes pauvres !... répond triomphalement M. Durapiat.



Aussitôt le chemineau se précipite vers la table et s'empare du chapon en s'écriant :

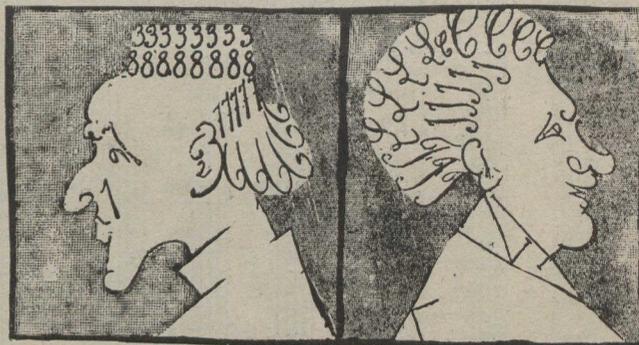
—Comment ! Vous avez vos pauvres et vous les laissez attendre ! Je vais leur porter moi-même cette succulente volaille qu'évidemment vous leur destiniez !



Et le bon chemineau disparut à toutes jambes, dans un élan... de générosité, qui le transporta en cinq minutes au fond d'un bois, où joyeusement il s'installa pour dîner.

—Pourquoi, souriait-il, ne serais-je pas de leurs pauvres ?

COMME QUOI...



Les mathématiciens sont des hommes de chiffres...

Les littérateurs des hommes de lettres...



...et les musiciens et les tailleurs des hommes de notes...

PROPOSITION GALANTE



—Si vous aviez à choisir, belle-maman, que préféreriez-vous : un télescope de trains ou un accident d'automobile ?

LES LARMES DU POCHARD.



—Tenez, m'ame Fémie, c'est core un d'ces types qui vous passent la main dans le dos par devant, et qui vous crachent à la figure par derrière.



—Comment qu'y fait pour pleurer de l'eau, lui qui ne boit jamais que du vin ?



# MOMENTS DE TRISTESSE

Pour Piano

R. de BOISDEFFRE

**Andantino-**  
*p espress.*  
*rit.*  
*cresc.*  
 1<sup>a</sup> rit. poco  
 2<sup>a</sup>  
*p*  
*sf*  
*rit.*  
*sf*  
*p espress.*  
*rit.*

**Poco animato**  
*mf*  
 1<sup>a</sup>  
 2<sup>a</sup>  
*rit.*  
*dim.*  
*rit.*  
**Tempo 4<sup>e</sup>**  
*pp espress.*  
*rit.*  
 En retenant peu à peu jusqu'à la fin et en diminuant toujours. *rit.*  
*ppp*  
 les 2 Pédales  
*rall.*  
*ppp*

# La lutte contre l'Alcoolisme

Page littéraire par M. Jules Lemaitre, de l'Académie Française



M. Jules Lemaitre

## I. — LES OBSTACLES.

Je n'ai pas à m'excuser de venir, après tant d'autres, traiter cette question. Elle sera "actuelle", tragiquement actuelle, tant qu'elle n'aura pas été résolue.

Mes titres pour la traiter à mon tour ? Je pourrais simplement alléguer que j'ai, comme tout le monde, le souci du bien public. Mais, en outre, fils d'un pays de vignes, j'ai eu longtemps un goût

marqué pour les bons vins et les eaux-de-vie loyales, et j'avais pris l'habitude de le contenter assez largement. J'en ai tout à coup senti le péril ; et, depuis six ou sept ans, je suis devenu buveur d'eau, — sauf en des occasions exceptionnelles et rares, telles que déjeuners de chasseurs et grands dîners campagnards, où je me relâche quelque peu de mon régime. Je ne suis donc point un ivrogne qui prêche l'abstinence ; et ce que je conseille, je tâche de le faire.

Je considère comme démontré le mal qu'il s'agit de combattre. On sait assez que l'alcoolisme, c'est la dégénérescence, l'abrutissement, la maladie, la folie, le crime, l'augmentation de la mortalité, la diminution du nombre des naissances... Je ne vous étalerais pas les documents et statistiques dont j'ai les mains pleines.

Mais voici, pour vous divertir, un argument qui ressemble à un apologue. C'est la curieuse expérience rapportée par Lombroso. Les abeilles que l'on met au régime du miel alcoolisé prennent rapidement goût à cette alimentation. Bientôt elles perdent l'instinct du travail, puis celui de la hiérarchie, et, enfin, elles se mettent à pratiquer le système de la "prise au tas". Ainsi, l'alcoolisme conduit les abeilles à l'anarchie.

La lutte contre l'alcoolisme est donc un devoir. Mais quel d'obstacles ! Les uns se rencontrent chez ceux mêmes qu'on voudrait sauver ; les autres, chez ceux dont ce sauvetage menace les intérêts.

Chez les premiers, on a à combattre une sensation et un préjugé.

La sensation, c'est la brûlure parfumée, incontestablement agréable, que produit l'ingurgitation des boissons alcooliques ; c'est la chaleur au creux de l'estomac ; c'est la légère congestion qui s'ensuit ; puis, selon le degré d'intoxication, une disposition à la gaieté, à l'optimisme, une excitation générale ou, au contraire, un demi-sommeil, une demi-réverie, l'anéantissement final de la pensée. C'est l'oubli des maux de la vie ; et beaucoup de pauvres gens semblent excusables d'y recourir. Ils ne songent point que cet état artificiel, qui leur fait oublier leurs maux aujourd'hui, les aggrave pour demain. L'attrait de cette brûlure du gosier, puis de cette brève béatitude qu'elle répand dans toute la machine, est, il faut bien le reconnaître, extrêmement puissant, et devient presque irrésistible par la répétition et l'habitude.

Le préjugé, c'est de croire que l'alcool, sous quelque forme que ce soit, "fait du bien par où il passe", qu'il augmente la capacité de travail et la force musculaire. L'ouvrier de la terre et des métiers rudes s' imagine que la "goutte" ou le vin blanc "chasse le brouillard". Il est dupe de la chaleur que procure au corps l'absorption de l'alcool, de cette excitation factice, qui ne tarde pas à tomber, et qui veut être incessamment renouvelée. Il ne sait pas que l'alcool n'échauffe qu'en détruisant, et que l'eau est la meilleure amie de l'estomac, du sang et des muscles. Et le pire, c'est que le préjugé favorable à l'alcool est consacré chez nous par des axiomes et des chansons, qu'il est populaire et national.

J'arrive aux obstacles que nous opposent ceux qui vivent de l'alcoolisme.

Un des moyens de lutter contre le monstre serait de donner à l'Etat le monopole de la fabrication de l'alcool. C'est le procédé que recomman-

dent les hommes de bien qui croient à l'Etat-providence.

Mais en France, pays de suffrage universel, jamais nous ne parviendrons à faire attribuer ce monopole à l'Etat, parce que celui-ci est à la merci des intérêts coalisés. Les bouilleurs de cru se comptent par centaines de mille. Les gros distillateurs du Nord, les fabricants d'absinthe du Jura et d'ailleurs disposent de capitaux considérables. Et les marchands de vins en gros, presque tous très riches, très puissants, ont derrière eux l'armée des cabaretiers, dont ils sont souvent les bailleurs de fonds...

Entendez-moi bien. Je n'ai rien contre les bouilleurs de cru, grands ou petits propriétaires campagnards, braves gens comme vous et moi. Je ne reproche rien non plus aux négociants en vins ou en alcools, qui ont bien le droit de faire honnêtement leurs affaires, et qui, sans doute, ont intérêt à ce qu'on boive le plus possible, mais qui ne forcent personne à boire plus que de raison.

Ils pourraient, du reste, alléguer l'exemple de religieux vénérables, de pieux ascètes qui, tout en pratiquant pour leur propre compte la pauvreté, la chasteté, la tempérance et la mortification de la chair, fabriquent et vendent telle célèbre liqueur spiritueuse, aimée des femmes, et éminemment propre à engourdir la raison. Au fait, c'est un scandale étrange que de voir de saints moines, fidèles observateurs, sur tout le reste, des conseils évangéliques, contribuer à l'empoisonnement de leurs contemporains et répandre, par les cafés et les cabinets particuliers des deux mondes, une liqueur de perdition. Mais, apparemment, ils ne savent pas ce qu'ils font. Ils gardent l'illusion de vendre un produit digestif et tonique ; et, quant à l'abus qu'on en peut faire, ils s'en lavent les mains entre deux oraisons. Ou bien ils se rassurent par cette considération que leurs gains enrichissent le trésor de l'Eglise. On perdrait son temps à les sommer, au nom de l'Evangile, de cesser leur commerce. Et nous ne pouvons, en conscience, être plus sévères pour les marchands d'alcool laïques que pour les chartreux.

Il n'en est pas moins vrai que les fabricants ou marchands d'alcools en gros sont les alliés et les complices naturels du fatal "mastroquet", lequel est, presque partout, dit-on, le grand électeur, le roi du suffrage universel. Et ainsi, toute lutte directe semble impossible contre la ligue des marchands d'eau de feu, petits et grands.

Voilà les obstacles où se heurte, chez nous, la croisade antialcoolique. Cherchons s'il n'y a pas quelque moyen de les rompre ou de les tourner.

## II. — LES MOYENS.

Il y en a de deux sortes : l'intervention de l'Etat et l'initiative des particuliers.

J'ai dit pourquoi il ne me paraissait guère possible de faire attribuer à l'Etat le monopole de la fabrication de l'alcool. Mais il faut, du moins, soutenir le projet de loi Siegfried-Bérenger, qui limite, pour l'avenir, le nombre des "zincs" et laisse, en attendant, ce nombre se réduire de lui-même, "par voie d'extinction".

Car il est affreux que, dans certains quartiers des villes, il y ait un débit d'alcool pour cent habitants, ou à peu près. On dit que, s'il y avait moins de cabarets, ceux qui demeureraient seraient plus fréquentés et que le nombre des alcooliques resterait le même. Cela n'est pas sûr. Il est même assez probable que des tentations moins nombreuses, plus espacées, feraient moins de victimes. Le buveur serait plus souvent obligé d'aller trouver le cabaret, au lieu que, maintenant, le cabaret vient à lui, le guette partout, le racroche. En tout cas, l'expérience vaut la peine d'être tentée. Notez que les mastroquets survivants y gagneraient, et qu'on ne verrait plus tant de pauvres diables, de petits "chands de vin", que leur triste métier ne nourrit pas.

Il faudrait obtenir aussi l'abolition du privilège des bouilleurs de cru. Mais ce sera dur.

Reste l'action individuelle — soit isolée, soit

concertée (ce qui vaut mieux) — des hommes de bonne volonté.

C'est le lieu de préciser l'objet de leur propagande.

Des statistiques sérieuses nous enseignent que l'absorption, même modérée, de boissons alcooliques est, toujours, plus ou moins nuisible. Nous avons vu que, toutes choses égales, les "abstinents" sont beaucoup moins exposés aux maladies et assurés d'une vie notablement plus longue que les "tempérants" eux-mêmes.

Toutefois, il serait chimérique et maladroit de demander à nos compatriotes l'abstinence totale. Même si l'on accepte aveuglément les conclusions des statistiques anglaises et américaines, les buveurs modérés peuvent répondre, sans paraître fous, qu'il leur plaît d'en courir le risque. Quelques années de vie de plus sont un grand avantage ; mais l'usage non exagéré du vin ou de la bière n'est pas, après tout, un plaisir négligeable.

Le vin paraît plus "sociable" que l'eau, plus propre à réchauffer et à unir les coeurs. Je suis peut-être dupe d'un préjugé ancestral ; mais il me semble qu'une France buveuse d'eau aurait moins d'entrain, de gaieté, peut-être d'esprit. Cela est à considérer. — Ajoutons que, pour ceux dont le travail consiste dans l'effort physique, et surtout pour les travailleurs du plein air, l'absorption d'un peu d'alcool n'a pas de très graves inconvénients. — Ce qui est odieux et vraiment funeste, c'est la soulerie de l'ouvrier chez le marchand de vin, ou du paysan chez le cabaretier ; c'est, dans telle province, l'abrutissement des hommes, des femmes et des enfants par le "calvados" ; et c'est aussi, sous prétexte d'"apéritif", l'absinthe quotidienne de tant de bourgeois.

Voilà ce qu'il faut combattre. Il faut montrer l'"abstinence" comme un idéal ; mais il est sans doute plus pratique de ne prêcher que la "tempérance".

Comment ? — D'abord en disant, en répandant partout la vérité, qui est effroyable ; en expliquant que la France détient présentement, en Europe, le "record" de l'alcoolisme, et que ce record-là, c'est aussi (car tout se tient) le record de l'immoralité, de la criminalité, de la folie, du suicide, de l'anarchie politique — et de la stérilité. La "tempérance" donnerait au pays plus d'enfants, et des enfants plus sains ; fortifierait l'élite (par laquelle vivent les peuples) en augmentant la masse où elle se recruterait ; peuplerait notre empire colonial, etc.

Les débitants de boissons, grands et petits, pourraient nous aider sans compromettre leurs intérêts. Ils s'appelaient autrefois, ils s'appellent encore "limonadiers" : ils devraient s'en souvenir. A l'heure qu'il est, dans les cabarets de tout ordre, la limonade et l'orangeade, le verre de sirop, la tasse de thé se paient plus cher que les apéritifs vénéneux et que l'absinthe elle-même. Souvent, on ne voudrait pas prendre d'alcool et l'on n'est pas disposé à boire du café ou de la bière ; mais, sur le boulevard, un thé ou un soda coûtent, pour le moins, quinze sous, et sont considérés comme boissons de luxe ! Cela n'est-il pas absurde et un peu malhonnête ? Le limonadier qui étudierait et transporterait à Paris les diverses boissons innocentes et exquisées des pays du soleil et qui nous les vendrait au même prix que la bière ou que les "apéritifs" meurtriers, redeviendrait digne de ce nom traditionnel et charmant de "limonadier" ; il rendrait un signalé service à ses contemporains, — et il n'y perdrait pas ; au contraire.

Il faudrait, enfin, créer des "cafés-restaurants de tempérance". L'Union Française Antialcoolique en a fondé un, 43, rue Saint-Bernard, qui marche à merveille. La cuisine y est saine et appétissante, et l'on y accorde au client une carafe de vin, de bière ou de cidre, car il faut avoir égard à la faiblesse humaine. La chambre de l'ouvrier est souvent étroite et triste : il fréquente le cabaret parce que le cabaret est plus confortable que son intérieur. Mais le café-restaurant de tempérance est plus confortable que le cabaret, et c'est pourquoi il y vient très volontiers. Entre les repas, il y trouve du thé, du café, des boissons hygiéniques, et aussi des journaux, une bibliothèque.

Qu'on donne de l'argent au docteur Legrain (5, rue de Latran), et il ouvrira d'autres établissements de ce genre. Ce sera, d'ailleurs, de l'argent deux fois "bien placé", et qui rapportera plus que la rente française.

...Et puis, ne désespérons jamais, jamais !

JULES LÉMAITRE,  
de l'Académie française.

UN DISCOURS POLITIQUE PAR SEMAINE

LA SESSION PROVINCIALE

Nobles et intelligents électeurs, *L'huissier de la verge noire a fait cet après-midi de profondes courbettes.* J. ISRAEL TARTE.

Comme vous le voyez, c'est encore, cette semaine, monsieur Tarte que je mets à contribution pour la pensée inspiratrice — j'allais dire le texte — de mon discours politique. C'est que, voyez-vous, ce bon monsieur Tarte s'y connaît en politique. Depuis le demi-siècle presque (il me pardonnera bien de le faire vieillir quelque peu) qu'il est mêlé à l'étude comme à la gouverne de la chose publique, il en a vu de toutes les couleurs allez, depuis le bleu-barbeau jusqu'au plus arden. rouge et bien d'autres nuances encore. De son poste d'observation : la galerie de la presse, sa place de prédilection dans l'enceinte parlementaire, comme il l'a souvent répété au cours de sa carrière politique — qui n'est pas finie, Dieu merci ! — vieux polémiste du "Canadien" ne pouvait mieux croquer d'un trait de son crayon fébrile la solennelle ouverture de la session provinciale : "L'huissier de la Verge Noire a fait cet après-midi de profondes courbettes."

N'est-ce pas que le mot est bien trouvé pour caractériser nettement les ridicules autant qu'étranges salamalecs qui accompagnent officiellement l'installation annuelle de nos Chambres ? Révérences moyenâgeuses, elles sont pourtant encore la note dominante de l'ouverture des sessions, et frappent l'oeil du visiteur désintéressé, comme ces notes fausses d'opéra-bouffe, l'oreille.

C'est bien, en effet, de l'opéra-bouffe que l'étalage de ce cérémonial coûteux autant qu'inutile. Le mot peut vous sembler peut-être dur, exagéré, bons électeurs, qui ne voyez de nos sessions provinciales que les rapports élogieux publiés à pleines colonnes sur les gazettes de propagande politique. Vous n'avez jamais eu la curiosité, probablement pas le loisir, d'aller suivre "de visu" les discussions de nos députés. Et puis, après tout, ce sont de nos deniers qu'ils se paient leurs vacations, ou, pour employer leur propre expression, leur "indemnité parlementaire", c'est-à-dire, un dédommagement aux préjudices causés par leur mandat, il est tout équitable que nous passions en revue leurs occupations ordinaires et que nous analysions un peu leur conduite. Nous ne prendrons que sur le dessus du panier. La question se pose donc : Que vont faire à Québec, au temps de la session, nos députés, nos mandataires, ou, pour parler bien plus simplement et justement, nos employés, nos serviteurs, nos commis ?

Avant de formuler ma réponse à une question aussi importante que délicate, vous me permettrez bien d'ouvrir une parenthèse pour déclarer que je n'entends pas, dans les quelques lignes qui vont suivre, flétrir la conduite de la députation entière. Je ne m'attaque qu'à la généralité, et j'aurai tout à l'heure l'occasion de dire un bon mot à l'adresse des notables exceptions. Je profite aussi de la même parenthèse pour ajouter que le Conseil Législatif, presque en bloc, par l'âge de ses membres, leur conduite réservée, leur dignité, leur souci des affaires sérieuses, est absolument au-dessus de toute remarque acerbe.

Mais je reviens à nos moutons, ces bons messieurs les députés. Sur 73, c'est je crois le chiffre de la représentation populaire, on peut compter, mettant à part les ministres qui sont bien obligés de faire les nombreux travaux de leurs départements, de préparer leurs rapports souvent volumineux, de s'armer pour les interpellations, etc., — on peut compter, dis-je, vingt députés qui travaillent sérieusement. Vingt députés, pas plus ! — et je suis sûr de faire déjà des passe-droits dans ma computation — qui suivent les travaux parlementaires consciencieusement. On peut les montrer du doigt.

Alors, je vous entends me demander : Que pousse nos députés vers la vieille Capitale au temps de la session ? Pourquoi cet empressement de nos ardillons politiques ?

Et, pourtant, cette majorité de nos députés, sans parler des obligations impérieuses de leur mandat, ne font cas de la session provinciale, suivant leur tempérament ou leurs dispositions, que comme de :

- PRIMO : une réunion mondaine ;
- SECONDO : une école préparatoire aux discours de hustings ;
- TERTIO : une belle occasion de faire la noce loin de ses électeurs.

En d'autres termes, tous comptes bien tirés, en ayant soin, comme je l'ai expliqué, d'élaguer environ le quart de nos députés provinciaux, partie ministres, partie aspirants-ministres, tous besogneux et ambitieux — l'ambition n'est-elle pas la grande vertu moderne ? — j'affirme que de la "respectable" balance un tiers se rend à Québec comme à une réception de société ; un autre tiers pour s'y frotter de politique, se faire un peu la voix et se bourrer d'arguments d'élection mal compris et mal digérés, et, enfin, le dernier tiers, non le moins remuant, pour poivroter, godailler, bambocher et courir la prétentaine...

Une voix éraillée de la foule : Et l'autre tiers, Monsieur l'orateur ?

....Pour faire une députation comme nous en avons une, à l'encontre de la fameuse recette de Monsieur Prudhomme, il ne faut que trois tiers.

Mais reprenons notre sérieux.

Je dis que la généralité de nos députés se divisent en trois catégories bien distinctes :

- I. Les muscadins,
  - II. Les pantins,
  - III. Les sac-à-vin.
- Parlons des premiers. Ils se reconnaissent facilement à l'allure. De vraies cartes de modes. Pour eux, les sessions d'avant-dîner se réduisent à des five-o'clock et celles du soir à des réceptions. Aussi, leurs invitées, en grande toilette, garnissent-elles de leurs atours la rampe qui entoure les banquettes privilégiées. Ces députés appellent cela, faire de la haute politique. Et, pourtant, les parfums qui s'exhalent de leur personne cachent bien des farcins, empêchent de sentir bien des putridités. Ces damoisels s'intituleront : bras droit de M. le ministre un tel. Pauvres imbéciles ! Il faut plutôt les plaindre. Passons à la deuxième classe.

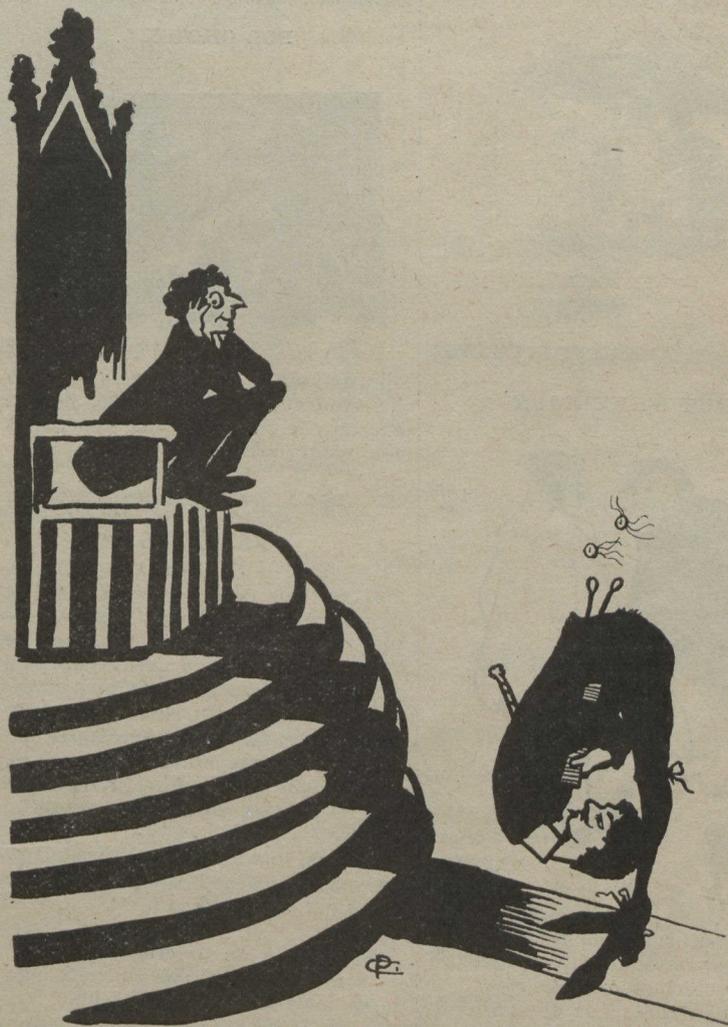
Celle des pantins. Pour la plupart, simples habileurs électoraux. La Chambre devient pour eux la "fons vitae" ; ils y prennent leurs phrases ronflantes, leurs réparties, leurs grands gestes. En temps d'élection, en tête-à-tête avec leurs votants, ils singent nos grands hommes et s'attirent du succès. Ce sont des faiseurs d'élections, rien autre. Avec de tels hommes, le pays est au moins tranquille.

Enfin, il y a la classe des sac-à-vin, classe bien tapageuse, mais peu intéressante. Leur vie publique se passe entre l'hôtellerie qui les loge et le buffet de la Chambre qui leur fait crédit. C'est à peine s'ils connaissent d'autres meubles que la couchette et le guéridon du restaurant. L'air hébété par l'alcool à doses répétées et l'abus du tabac, la figure boursoufflée, le regard fixe et confus, généralement de mise négligée, ils font tache. Aussi, leur histoire parlementaire se réduit absolument à rien. On fait la biographie de chacun d'eux d'un simple mot : C'est un viveur.

Voilà l'impression qui nous reste de quelques semaines passées à observer de près ce qu'on est convenu d'appeler la "session provinciale", et s'il était dans les habitudes de l'honorable M. Tarte, qui vient justement de passer quelques jours à Québec, de communiquer son sentiment sur un sujet aussi délicat, je suis sûr que ses dénonciations seraient encore plus violentes que les miennes. Mais l'ex-ministre des Travaux Publics a cru devoir tout résumer dans un mot : "L'huissier de la Verge Noire a fait cet après-midi de profondes courbettes."

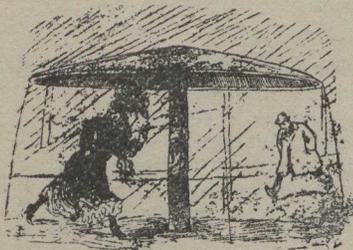
Ce pauvre Huissier, ne lui en voulez pas trop ! Il ne fait que remplir son rôle. Il faut bien qu'il vive, et les courbettes qu'il fait ne sont pas, croyez-moi, les plus humiliantes en ce bas monde. Les députés qui l'applaudissent doivent en savoir quelque chose. J'en appelle à eux. Et sur ce, trois hurras pour l'huissier de la Verge Noire !

N. B. — Le discours de la semaine prochaine portera sur LES IRLANDAIS, et sera fait par LE REVEUR.



**LE GALANT HERCULE.**

(Histoire sans paroles)



**TOUT S'EXPLIQUE**



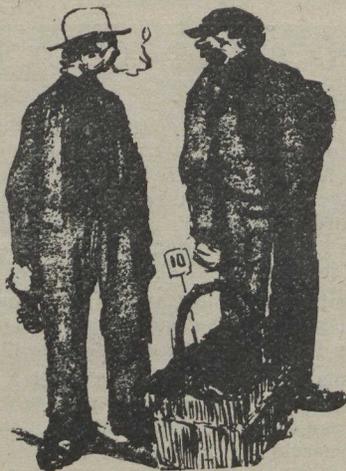
—Comment ! Toi ici ?  
 —Tu ne sais donc pas que j'ai un pied-à-terre ici et un à Paris ?  
 (Regardant les pieds de son ami).  
 —C'est vrai ; j'aurais dû m'en douter !

**FACHEUSE SUCCESSION.**



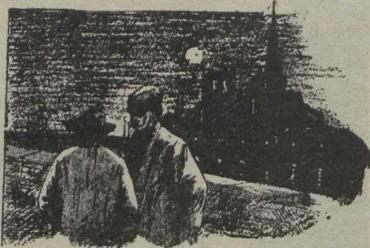
—Et alors, ta tante a-t-elle laissé quelque chose à ta femme ?  
 —Hélas, oui !... Ma noble épouse a hérité de son mauvais caractère !

**FORT EN CALCUL.**



—Un marchand de bouquets qui ne serait pas ivrogne pourrait être rentier à 80 ans, pour peu qu'il commence à cinq ans !

**FOL ORGUEIL.**



—Oui, tout concourt à la beauté d'un paysage... Que nous nous en allions de devant cette église, je suis sûr que le point de vue y perdrait cent pour cent !

**VARIÉTÉS**

Dans l'une de ces gargotes où l'on donne pour cinq sous une ample jatte de soupe et un morceau de viande bouillie, un Auvergnat, en remuant sa pitance avec une cuillère, en tire un petit soulier d'enfant, qui était sans doute tombé par hasard dans la marmite.

Il appelle l'hôtesse, et, lui présentant le soulier, d'un air de reproche il lui dit :

—Tenez, madame, ça n'est pas que ça me dégoûte, mais c'est que ça tient de la place."

Au cabinet de toilette.  
 —Quelle couleur de cheveux madame mettra-t-elle aujourd'hui ?  
 —Mes noirs : je vais à un enterrement.

Lord Abingdon était remarquable par la fierté de ses manières. Un jour qu'il traversait à cheval un village près d'Oxford, il rencontra un jeune paysan traînant avec peine un veau derrière lui. Ce villageois, voyant le seigneur venir à sa rencontre, s'arrêta et se mit à le regarder en face.

Le seigneur lui demanda s'il le connaissait.  
 —Oui, répliqua l'autre.  
 —Comment me nomme-t-on ?  
 —Lord Abingdon, reprit le jeune garçon.  
 —Alors, pourquoi n'ôtes-tu pas ton chapeau ?  
 —C'est ce que je vais faire, monsieur, si vous voulez tenir mon veau, qui m'a déjà échappé trois fois, quoique je le tiens à deux mains."  
 Le lord n'eut garde d'accepter la proposition et s'éloigna en fronçant le sourcil.

A l'hôpital de... le chirurgien en chef procède à une opération des plus délicates. Au milieu d'un cercle d'internes et d'externes attentifs, il promène dans les chairs du patient tout un arsenal d'instruments de torture qu'il accompagne d'une théorie savante et d'une remarquable démonstration. Le pauvre diable gémit, crie, finit par hurler de douleur.

Alors, l'homme de l'art, impatienté :  
 —Voyons, un peu de silence, mon ami ! Taisez-vous donc, m'entend pas !

Petites définitions :  
 Gland. — Le père du chêne.  
 Honneur. — Substantif que beaucoup de personnes préfèrent au pluriel qu'au singulier.  
 Humbert (Thérèse). — La mère des... craques !

Un chasseur se présente à la gare, au guichet de distribution des billets.  
 —Il faut un ticket pour votre chien, vous savez, Monsieur.  
 —Demi-place, alors.  
 —Comment cela ?  
 —Il n'a pas encore sept ans !

Swift, qui, par ses écrits satiriques, mérita le surnom de Rabelais de l'Angleterre, était sévère et peu libéral avec ses domestiques. Un jour, un de ses amis lui envoya un magnifique turbot.

Le groom, qui s'était déjà acquitté maintes fois de semblables commissions, sans avoir reçu la moindre gratification, se contenta de déposer brusquement le poisson sur une table, en disant : "Voici un turbot que vous envoie mon maître."  
 —Plait-il, s'écria Swift, est-ce ainsi qu'on remplit une commission ?  
 Tiens, prends ce siège, nous allons

changer de rôle, et tâche, une autre fois, de profiter de ce que je vais t'enseigner."

Swift s'avança alors respectueusement vers le domestique, qui s'était assis dans un large fauteuil, et lui dit, en faisant mine de lui présenter le turbot : "Monsieur, j'ai été chargé par mon maître de vous présenter ses compliments, et de vous prier, en même temps, de vouloir bien accepter ce petit cadeau."

—Vraiment, repartit effrontément le valet, c'est très-aimable à lui, et tenez, mon brave garçon, voici une demi-couronne pour votre peine."

Swift, un peu interdit par cette espèce de leçon, congédia le groom après l'avoir rétribué.

**PERE KOENIG'S**  
**TORQUE NERVEUX**  
 GRATIS  
 Un livre très sérieux sur les maladies des nerfs et une bouteille échantillon de notre remède sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande, aux pauvres surtout.  
**KENIG Med. Co., 100 rue Lake, Chicago.**  
 En vente chez les pharmaciens : \$1.00 la bouteille, 6 pour \$5.00.

**TOUR DE COU EN FOURRURE GRATIS**  
 Douce, chaud, noir luisant 3 pieds et 6 pouces de longueur, 6 pouces de largeur, fait de peaux choisies, très fourrées, avec 6 belles queues noir et fourrées. Une élégante et magnifique fourrure donnée pour la vente à 10c. chacun de seulement 15 beaux paquets de délicieux parfum en 6 odeurs, œillet, lilas, muguet, héliotrope, rose et violette. Son odeur durera pendant des années. Rien ne se vend comme cela. Ecrivez nous une carte postale aujourd'hui et nous enverrons vos paquets franco. L. Larose, Montréal, dit : "Votre parfum est si d'ux que je les ai vendus en les recevant." **The Rose Perfume Co., Boite 1978 Toronto**

**LA CHANCE DES HOMMES FAIBLES.**  
 Les spécialistes de l'Institut Medical du Dr Bassett font la plus grande offre connue de **TRAITEMENT GRATUIT** à toutes les victimes de la **Débilité Nervo-Sexuelle, Varicocèle, Atrophie des Tissus, Perte de Vitalité**, ou autres faiblesses résultant d'indiscretions ou excès du jeune âge, ou d'empisonnement contagieux et spécifique du sang, acquis ou hérité. C'est positivement la première offre de traitement gratuit de cette institution qui est établie depuis 30 ans.  
 Le traitement du Dr Bassett—comme le savent les milliers de personnes qu'il a guéries—n'est pas expérimental. Il va au siège des maladies et faiblesses masculines et les guérit promptement. Ce traitement débarrasse du coup les hommes déçus de tout sentiment de débilite, de mélancolie, de confusion mentale, d'absence de mémoire, de rêves troublants, de timidité, et de tous symptômes de caducité masculine. Le Dr Bassett a guéri toute une armée d'hommes—il peut vous guérir et vous guérira, quel que soit le nombre d'échecs que vous ayez subis en essayant de recouvrer votre virilité. Garantie légale de guérison dans tous les cas traités. Pas un homme de bon sens ne refusera la chance d'obtenir ce traitement simple et gratuit du plus grand spécialiste pour les maladies à l'homme que le monde ait jamais connu. Livres envoyés gratuitement sur demande. Adressez :  
**DR. BASSETT MEDICAL INSTITUTE, 42 Bassett Building, 126 Clark St., CHICAGO, ILL.**

**FILLETTES CETTE POUPEE EST POUR VOUS**  
 Elle ne vous coûtera pas un sou. Aussi jolie que dans la vignette. Vous l'aimerez en la voyant. Elle a des boucles de cheveux dorés, des yeux bleus allègres, des joues roses, est élégamment habillée d'une robe de soie et de satin, garnie de velours et de dentelle, à un chapeau très bon garni, de chics petites pantoufles, de véritables bas, des sous-vêtements garnis de dentelle. On peut l'habiller et la déshabiller tout comme un véritable bébé, sa tête, ses bras et ses jambes sont articulés. Elle peut se tenir debout seule ou s'asseoir dans une chaise ou sur le plancher. En la recevant vous trouverez que c'est la plus belle poupée que vous ayez jamais vue. Nous l'affrons gratuitement à la personne qui vendra à 10c. chacun de seulement 12 beaux paquets de délicieux parfum en 6 odeurs : œillet, lilas, muguet, héliotrope, rose et violette. Rien ne se vend comme cela. Envoyez une Carte Postale aujourd'hui et nous enverrons votre parfum franco.  
**THE ROSE PERFUME CO., BOITE 1978 TORONTO, Ontario.**

LE "MARDI-GRAS" A LA CAMPAGNE



Scène typique photographiée spécialement pour l'Album Universel, par M. P. D. Manseau, à l'entrée d'un hôtel bien connu du public montréalais, et situé tout juste à dix milles de Montréal.

Aussi, dit-il volontiers en plaisantant :

—Il y a en moi l'étoffe d'un Ingres et celle d'un Paganini.

—C'est vrai, a riposté un ami... Seulement, vous n'êtes pas assez Paganini et vous êtes "trop... Ingres".

\* \* \*

Dialogue de femmes :

—Ma chère, mon mari a en moi une confiance aveugle.

—Le mien, une confiance myope, tout au plus.

\* \* \*

CROYEZ.

Le rhume, la toux, les étouffements et par suite la souffrance et l'insomnie. Le BAUME RHUMAL, seul remède à tout cela.

**ROD. CARRIERE,**  
OPTICIEN,  
DIPLOMÉ DU  
**COLLEGE D'OPTIQUE**  
DE PHILADELPHIE,  
Instructeur d'Optique au Collège de Pharmacie de Montréal.  
Téléphone Bel Est 2257  
1540 rue Ste-Catherine, Montréal.  
Nouvelle Adresse,  
Après le 1er Mai 1903,  
1741 rue Ste-Catherine, Montréal.  
Entre les rues St Denis et Sanguinet

**Theatre National Français**  
1440 SAINTE-CATHERINE  
Tel. Bell Est 1736 Tel. Marchands 520  
SEMAINE DU 9 MARS 1903

**Le Conscrit Impérial**  
ET  
**ET L'ABBE CONSTANTIN**  
Avec toute la troupe du Théâtre National.  
Prix, Matinées, - 10, 15, 20, 25c  
Prix, Soirées, - 10, 20, 30, 40c

**RIPANS**  
Il n'y a presque pas de maladies qui ne puissent être soulagées en prenant de temps à autre une Table R-I-P-A-N-S. En vente chez les pharmaciens. Le Paquet à cinq cent suffi pour une occasion ordinaire. La bouteille de famille, 60 cents en contient assez pour un an. 12 n

**J. BRUNET**  
Atelier de Marbre et Granit  
Demandez nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.  
Bureau et Atelier: Côtes des Neiges  
MONTREAL  
Téléphone Bell Up 1466.  
Connection gratuite pour Montréal.

**"ANTIKOR - LAURENCE"**  
Remède sûr et efficace pour enlever promptement, et sans douleur, les Cors, Verrues et Durillons. Energique, Inoffensif et Garanti. Envoyé par la poste sur réception du prix, 25c. A. J. LAURENCE, Pharmacien, Montréal.  
**PLUS DE CORS AUX PIEDS!**

PREUVE DECISIVE.



—Tu as mangé les pruneaux ! Ne dis pas non : il y a des noyaux par terre !

—Pas vrai, patron ! Pas vrai !... D'habitude, moi, je les avale !

LE PLAISANT JARDINIER



Le jardinier, à monsieur qui revient de Suisse. — Oh ! moi, 'serais pas tranquille, en Suisse : j'aurais toujours peur de me Suisse... ider !

LECON DE POLITESSE INCOMPRISE.



MONSIEUR. — Eh bien, avez-vous porté ma lettre à M. Hache ?

BAPTISTE. — Oui, monsieur... Mais il ne pourra pas la lire : il est aveugle !

MONSIEUR. — Aveugle ? !

BAPTISTE. — Oui, monsieur... Pendant que j'étais devant lui, il m'a demandé deux fois où était mon chapeau... et je l'avais sur la tête !

VARIÉTÉS

Un ivrogne, qui n'avait plus que quelques instants à vivre, demanda un verre d'eau :

"Au moment, dit-il, de paraître devant Dieu, je veux me réconcilier avec mon plus mortel ennemi."

Un aspirant perpétuel à l'Académie, ayant envoyé son "Histoire de Louis XVI" à l'un de nos plus illustres écrivains, lui faisait dernièrement sa visite de candidature et,

amenant la conversation sur son ouvrage :

"Comment l'avez-vous trouvé ? dit-il.

—Oh ! répondit l'immortel qui s'y connaissait, j'y ai trouvé une foule de choses neuves et vraies"; et comme le candidat se rengorgeait, "malheureusement, ajouta son juge, les choses neuves ne sont pas vraies, et les vraies ne sont pas neuves."

Un jeune prêtre trouva ce moyen de démontrer à ses ouailles le mystère de la Trinité. Il saisit son couvre-chef :

"Voici une corne de mon chapeau, s'écria-t-il, cela fait une; voici une autre corne de mon chapeau, cela fait deux; voici une troisième corne de mon chapeau, cela fait trois. Et cependant, il n'y a qu'un seul chapeau en trois cornes."

Un curé de campagne recevait un jour son évêque à dîner; voulant lui faire honneur, le bon curé fit préparer un repas assez somptueux.

L'évêque à table lui en fit un reproche amical.

Monseigneur, dit le curé, nous n'irons pas en enfer pour cela.

—Non, lui répondit l'évêque, mais nous pourrions bien faire un tour de broche de plus en purgatoire.

Un évêque s'était perdu; des chrétiens qui étaient à sa recherche ayant rencontré une troupe de sauvages, leur demandent s'ils connaissent cet évêque :

"Je crois bien, dit l'un d'eux, j'en ai mangé un morceau !"

Pour charmer ses loisirs, le baron Pingres, dont l'avarice est proverbiale, fait de la peinture et râcle du violon.

Le COUP DU PÈRE FRANÇOIS



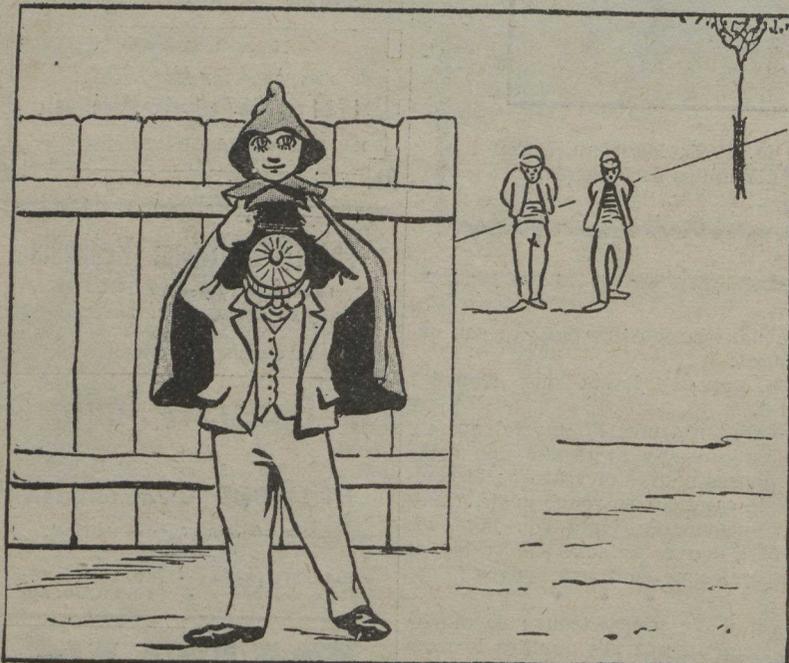
- Pour ma femme, qui est modiste, voilà un cadeau utile.



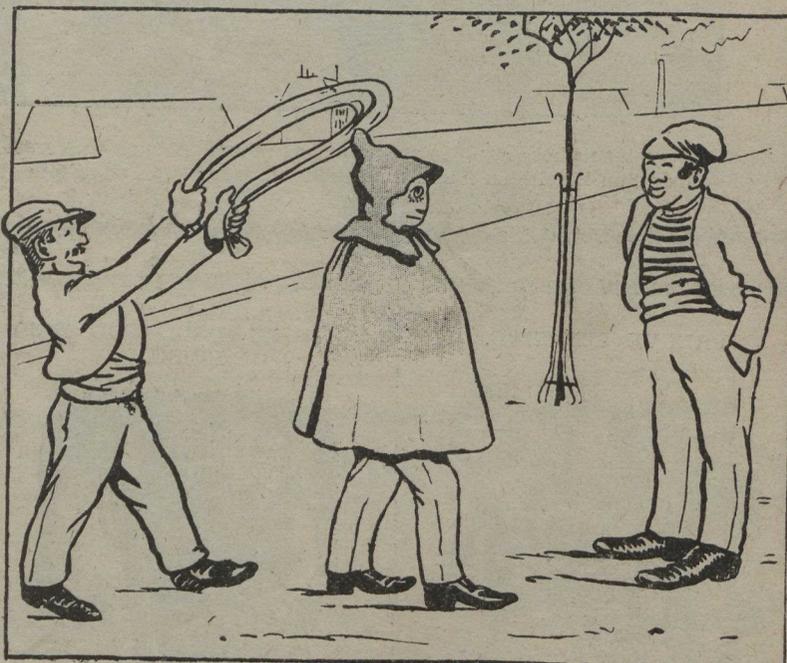
- Ciel! le doute n'est pas possible, ce sont des rôdeurs de barrière!



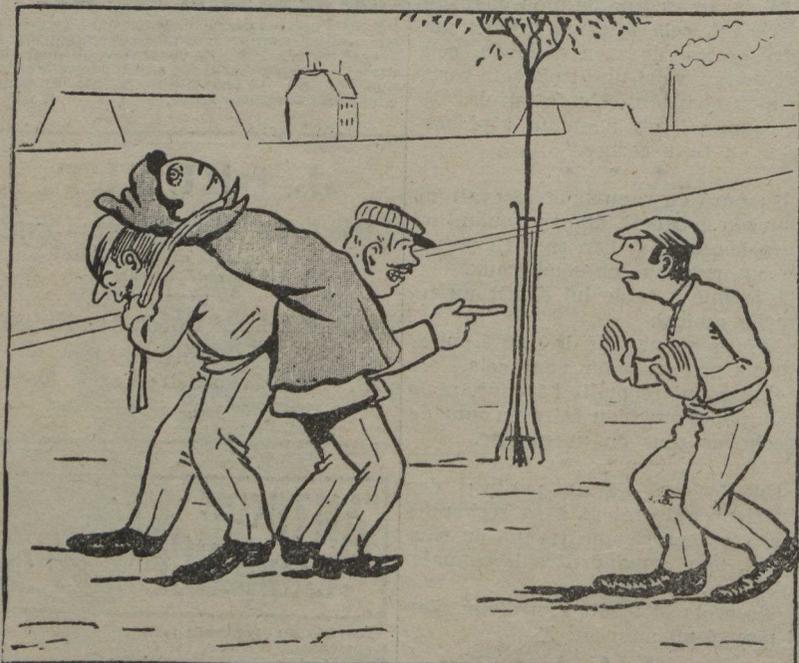
- Oh! Quelle idée! Pas une minute à perdre: vite ma pèlerine sur le mannequin.



- Et le tout sur la tête! Nous allons voir ce qui va arriver.



- C'est le coup du père François? Alors ça va bien!



- Qu'est-ce que desirent ces messieurs???



- Ils ont cru que c'était un revolver: c'était mon étui à pipe!